

RAPPORT MORAL

FONDATION CASIP-COJASOR

20
20



CASIP-COJASOR
FONDATION 1809

Sommaire

P.04	2020 EN CHIFFRES
P.06	L'ÉDITORIAL
	P.06 HENRI FISZER, PRÉSIDENT DE LA FONDATION
	P.07 ÉRIC DE ROTHSCHILD, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA FONDATION
	P.08 KARÈNE FREDJ, DIRECTRICE DE LA FONDATION
	NOS PÔLES D'ACTION
P.12	PÔLE INTERVENTION SOCIALE
	P.13 LE PÔLE EN CHIFFRES
	P.14 LE PÔLE EN ACTIONS
	P.15 LES VISITES DE CONVIVIALITÉ PAR LES VISITEURS SOCIAUX
	P.17 LA RÉORGANISATION DES SERVICES POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE
P.18	PÔLE SESAM
	P.18 FAITS MARQUANTS ET CONTEXTE SOCIAL, POLITIQUE...
	P.19 LE SERVICE REPAS AU PLUS FORT DE LA CRISE SANITAIRE
	P.20 LE PÔLE EN ACTIONS
P.24	PÔLE RESSOURCE, AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ : PRAC
	P.25 LE PRAC C'EST QUOI ?
	P.26 LE PRAC EN ACTIONS
	P.31 LES 12 MESURES EXCEPTIONNELLES MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE
P.32	PÔLE DES ÉTABLISSEMENTS SENIORS
	P.33 ACTIVITÉ DU PÔLE
	P.34 EHPAD LES JARDINS DE MARLIOZ
	P.35 EHPAD LA COLLINE
	P.36 RÉSIDENCE AMARAGGI
	P.37 RÉSIDENCE CLAUDE KELMAN
	P.38 RÉSIDENCE AUTONOMIE MOISE LÉON
	P.39 RÉSIDENCE AUTONOMIE VILLA JACOB
	LA FONDATION
P.42	CEPRO : CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE
	P.42 NOS MISSIONS
	P.42 SOUTENIR ET VALORISER LES TRAVAUX DE RECHERCHE
	P.44 ENRICHIR LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA FONDATION
P.46	BOURSES AUX ÉTUDIANTS
P.48	SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DU FUNDRAISING
	P.48 NOS OBJECTIFS
	P.49 L'IMPACT SUR LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES DU FUNDRAISING
	P.52 LES ENJEUX SUR 2021 ET NOS CONVICTIONS
P.54	RESSOURCES HUMAINES
	P.54 UNE ANNÉE, UN CONTEXTE, DES PROJETS
	P.55 EN CHIFFRES
P.56	DONNÉES FINANCIÈRES
P.59	REMERCIEMENTS
P.60	NOS PARTENAIRES

2020

les chiffres clés

HÉBERGER

35 540 JOURNÉES DANS LES FOYERS
99.5% DE TAUX D'OCCUPATION

167 897 JOURNÉES DANS LES EHPAD
- 98% DE TAUX D'OCCUPATION

ACCOMPAGNER

326 MESURES DE TUTELLES

57 316 REPAS LIVRÉS À DOMICILE

1.4 M€ D'AIDES FINANCIÈRES

1.7 M€ D'AIDES DE MAINTIEN À DOMICILE

2 900 K€ D'AIDES DE LA CLAIMS DISTRIBUÉES
AUX SURVIVANTS DE LA SHOAH

120.900€ DE BOURSES DISTRIBUÉES

30

établissements
et services

4

Pôles d'actions

20 000

bénéficiaires d'aide

34 000

mesures d'accompagnement

La Fondation Casip-Cojasor

Reconnue d'utilité publique depuis 1887, la Fondation Casip-Cojasor accompagne dans toutes les épreuves de la vie 30.000 personnes : familles, retraitées et âgées, personnes isolées, en situation de handicap, petite enfance. Elle propose un accompagnement dans tous les domaines de l'action sociale et médico-sociale: alimentaire, logement, santé, travail, vestimentaire, social.

Nos Forces

Créée par décret Napoléonien en 1809, et forte de ses 570 collaborateurs et de ses 30 services et établissements, la Fondation œuvre au quotidien depuis 210 ans pour aider chacun à surmonter ses difficultés et à trouver des solutions aux problématiques sociales auxquelles il est confronté.

Nos Actions

Agir au quotidien auprès des personnes en situation de fragilité, d'isolement ou de dépendance.

Nos Valeurs

Le Casip-Cojasor fonde sa philosophie et son action sur les enseignements de la tradition juive et les valeurs de la République qui reconnaissent à chacun sa liberté de pensée et d'expression. Lieu de tolérance, la Fondation Casip-Cojasor exige de ses administrateurs, collaborateurs et usagers le plus grand respect d'autrui et une conduite personnelle qui ne heurte pas les autres.

Une tradition d'entraide plurimillénaire en permettant «à ceux qui ont» de donner «à ceux qui n'ont pas».

La Solidarité

Nous contribuons à bâtir une société solidaire qui s'exprime par l'entraide et le refus d'abandonner les plus fragiles.

La Justice

Nous plaçons la recherche de la justice comme une valeur centrale de notre fonctionnement.

La Mémoire

Nous nous battons pour préserver la mémoire collective et œuvrons à lier les générations dans une chaîne de transmission infinie.

La Rigueur

Nous œuvrons avec rigueur pour accompagner tous ceux qui en ont besoin dans un cadre éthique et déontologique garantissant la dignité de chacun.

L'Hospitalité

Nous offrons un accueil chaleureux à tous sans jugement car l'hospitalité est la condition nécessaire à la justice sociale.

La Bienveillance

Nous écoutons chaque témoignage avec bienveillance. Plus qu'un sentiment, c'est un principe de responsabilité au fondement de l'action sociale et médico-sociale : assurer la dignité de chacun.

La Dignité

Nous considérons chaque personne, quelles que soient ses fragilités, dans son intégrité en respectant et en valorisant son statut dans la société et ses aspirations culturelles et spirituelles.

La Fondation porte aussi la plus grande attention aux principes déontologiques et éthiques, aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles et en particulier, concernant l'identité morale, affective et spirituelle des personnes accueillies, leur culture d'origine, leur croyance et leur histoire.

Henri Fiszer

Président de la Fondation



Nul n'aurait pu imaginer le cataclysme de cette année 2020. Elle nous a montré entre autres que contrairement à ce que beaucoup pensaient notre planète n'a pas véritablement de frontières et que notre sort est commun. Ce constat est proche certes de celui qui est au fondement de la lutte contre le réchauf-

fement climatique, cependant la pandémie a aussi eu pour conséquence l'effet opposé : nous n'avons jamais été autant isolés les uns des autres.

L'année 2020 a multiplié les défis, les uns plus difficiles que les autres. Beaucoup d'entre nous ont perdu des êtres chers. Comme le présente ce rapport moral, la Fondation Casip-Cojasor a continué d'assurer dans des conditions parfois très dures, le maintien ou le rétablissement du lien social et de la dignité de la personne au travers de ses divers pôles d'activités : le service social, l'aide aux survivants de la Shoah, le pôle handicap ou les maisons pour personnes âgées. Ce sont plus de 20 000 personnes que nous aidons chaque année.

Il faut saluer le dévouement et le courage des employés et de la Fondation Casip-Cojasor qui ont permis de faire face aux besoins démultipliés de ceux qui avaient déjà besoin d'aide, de soutien et de bienveillance, mais aussi à l'appel d'une nouvelle catégorie de personnes qui s'est tournée vers nous.

Karène Fredj, la directrice générale de la Fondation Casip-Cojasor et son équipe ont géré de façon admirable cette période hors du commun. La demande de soutien de tous ordres s'est envolée et nous avons répondu avec nos moyens aux attentes. C'est l'occasion de rendre également hommage à nos donateurs ainsi que le fonds Myriam, sans qui nous ne pourrions apporter l'aide sociale indispensable. Enfin, je suis ravi qu'Eric de Rothschild, notre Président d'Honneur, continue de s'impliquer dans ces défis majeurs pour la Fondation Casip-Cojasor.

Nous devons aujourd'hui rester mobilisés pour faire face aux effets de la crise mais également pour faire évoluer les modèles d'accompagnement des personnes âgées en phase avec les changements de notre société.

Je suis confiant que tous ensemble nous y arriverons.

Henri Fiszer, Président de la Fondation

«La crise du Covid a brisé les liens et a exacerbé les situations les plus fragiles. Les personnes en situation de précarité ou isolées le sont plus encore et beaucoup de ceux qui auparavant étaient autonomes ont basculé. Nous recevons 60% de demandes en plus par rapport à la période pré-Covid.»

La fondation Casip-Cojator est en première ligne pour répondre à ces besoins... L'action sociale comprend bien sûr des aides financières mais aussi et surtout une véritable relation humaine bienveillante entre nos assistantes sociales et nos usagers pour trouver les solutions les plus adaptées à leurs besoins et préserver leur dignité.

...Le courage et l'abnégation de nos personnels qui depuis un an à présent font bloc pour protéger nos usagers sont exemplaires.»

Par Henri Fiszer. Texte extrait du Journal de la Fondation

Éric De Rothschild

Président d'honneur de la Fondation



Nous venons de traverser une période particulière. La crise sanitaire a fait vaciller dans le monde nombre de nos certitudes, mais elle a aussi redonné du sens à ces grandes valeurs que sont la solidarité, l'entraide et le don de soi.

Mais que serait la fondation sans tous les

hommes et les femmes qui œuvrent en son nom ? Professionnels de la santé, infirmiers, aides-soignants, travailleurs sociaux, éducateurs... au sein de tous nos établissements, ils ont bravé l'épidémie et souvent leur propre peur pour soigner et veiller sur nos aînés et tous nos usagers, les accompagner dans la dignité et maintenir coûte que coûte, ce lien avec l'autre, ce lien avec la vie. a tous nous voulons dire : merci d'avoir été si professionnels, courageux, engagés et surtout humains !

Sans oublier les dizaines de bonnes volontés qui se sont mobilisées bénévolement tout au long de cette crise pour écouter, rassurer, aider, livrer des repas. merci à tous ceux qui ont su être là afin que personne ne se sente oublié

Éric De Rothschild, Président d'honneur de la Fondation

Karène Fredj

Directrice de la Fondation



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a débuté début mars 2020. Cela fait maintenant un an que nos vies sont bouleversées par le virus de la Covid 19. Face aux contraintes sanitaires, aux mesures de distanciation sociale, à la peur de tomber malade ou de mettre en danger nos proches, chacun

essaye d'affronter au mieux cette situation à la fois difficile et qui dure. Nombreux aussi sont ceux qui pleurent le départ d'un être cher, et nous partageons leur tristesse.

Malgré tout, au Casip-Cojasor nous avons décidé de rester debout, aux côtés de ceux qui plus que jamais ont besoin de notre aide.

Cette crise provoque des ravages et nous avons pris acte depuis un an de son impact économique et financier pour les familles mais aussi de son impact psychologique, particulièrement sur nos séniors et nos jeunes.

Cette crise nous a obligé à nous dépasser et à l'affronter avec des réponses innovantes en plus de nos missions traditionnelles d'écoute et d'aide aux plus démunis.

La fondation Casip-Cojasor a dû réinventer l'accompagnement social à distance. La transformation des méthodes de travail s'est faite en un temps record grâce à l'implication des travailleurs sociaux mais aussi des équipes support comme les services informatiques qui ont travaillé jour et nuit pour permettre la continuité de service indispensable et ainsi éviter les ruptures de parcours.

Les EHPAD, lieux de vie et de convivialité se sont transformés en hôpitaux du jour au lendemain. Les équipes soignantes mais aussi logistiques et administratives ont déployé toute leur énergie dans un contexte de très forte tension pour soigner une maladie que personne ne connaissait, appliquant les instructions des ARS qui « tombaient » tous les quinze jours. Nous avons malheureusement déploré de nombreux décès au tout début de cette crise en région parisienne et Provence, puis lors de la seconde vague en Savoie.

Les professionnels des établissements pour personnes en situation de handicap que je remercie chaleureusement ont fait face sans l'aide de l'état et des services hospitaliers à la propagation du virus dès le mois de Mars. Les éducateurs,

les personnels logistiques, les chefs ont endossé le rôle de soignant pour dispenser les soins nécessaires, pour rassurer les personnes que l'ambiance anxieuse diffusée quotidiennement par les médias fragilisait encore plus. L'ensemble des professionnels dont l'activité était ralentie ou stoppée en raison des contraintes de confinement se sont portés volontaires pour aider les services débordés par l'afflux de demandes nouvelles. C'est ainsi, et grâce à la solidarité incroyable de bénévoles en particulier les éclaireuses et éclaireurs israélites de France, qu'ont pu être montés de nouveaux programmes comme Beteavon ou MonVoisin pour répondre à la demande urgente de livraison de repas à domicile, pour créer du lien social et éviter les situations d'isolement des personnes âgées.

Je souhaite aussi souligner l'incroyable générosité des donateurs qui se sont manifestés spontanément pour offrir leur aide sous forme de dons de matériels comme des masques à un moment où aucun établissement ou service à domicile n'en disposait, mais aussi des crèmes, des paniers de fruits et autres cadeaux pour les professionnels en première ligne.

Je souhaite remercier les donateurs qui nous ont soutenus financièrement dès le mois de mars. Ces aides nous ont permis d'acheter du matériel indispensable pour assurer la sécurité des professionnels et des bénéficiaires, mais aussi pour financer les nouveaux besoins.

Enfin je souhaite remercier les professionnels qui ont assuré l'accompagnement et prodigué les soins aux personnes hébergées dans nos établissements. Nombreux ont été malades, certains ont dû être hospitalisés dans des services de réanimation durant plusieurs semaines et nous déplorons le décès d'un de nos professionnels.

A l'heure où nous écrivons, cette crise n'est pas terminée. Nous avons bouclé les campagnes de vaccination et nous espérons que le bout du tunnel est proche.

La fondation Casip-Cojasor a fait face et en sort plus forte pour affronter la crise sociale sans précédent qui, comme le précise le rapport des Petits Frères des pauvres, publié en mars 2021 montre qu'elle impacte plus particulièrement les personnes aux revenus les plus bas.

Je vous invite à prendre connaissance des nombreuses actions menées dans l'ensemble de nos établissements et services tout au long de cette année 2020.

Karène Fredj, Directrice de la Fondation

¹ www.petitsfreresdespauvres.fr/media/1726/download/2021_rapportPFP_HD-min.pdf?v=1&inline=1

«Un retour d'expérience a été réalisé en juillet 2020. La première vague était terminée, le déconfinement annoncé et nous pensions reprendre notre vie d'avant en septembre 2020.

L'objectif était de donner la parole aux professionnels afin de recueillir leur vécu de la crise, d'identifier ce que la crise nous révélait sur la fondation, le management, les salariés, le télétravail, sur les difficultés majeures rencontrées...

Puis, à partir de ces enseignements de faire naître les axes d'amélioration sur le fonctionnement, la formation des professionnels, la gestion des ressources humaines ainsi que sur la relation avec les familles.

Enfin, la crise ne s'est pas terminée en septembre 2020 et le plan d'action a été reporté à 2021-2022 !»





NOS PÔLES D'ACTION

Sociale

Avec le Pôle **intervention sociale**

Solidarité

Avec le Pôle **Sesam**

Handicap

Avec le Pôle ressource,
autonomie et citoyenneté :
PRAC

Seniors

Avec le Pôle des
établissements seniors

Pôle intervention sociale

De la grande précarité aux accidents de la vie, du handicap à la dépendance, de l'exclusion sociale à l'isolement, le pôle Intervention Sociale répond aux problématiques croissantes et multiples, grâce à un accompagnement global et personnalisé par des professionnels de l'action sociale.

Comment qualifier l'année 2020 si ce n'est qu'elle a été inédite par la crise pandémique qui a frappé le monde entier.

Un choc mondial auquel l'ensemble de la planète a dû faire face sur le plan sanitaire, politique, économique, organisationnel. La France, interloquée et démunie face à ce virus, a fait face à cette crise qui se perdurera en 2021. Il a été observé une mobilisation et une solidarité par l'ensemble des corps de métiers, par des soignants hyper dévoués à leur tâche...

Au-delà de la maladie et de la mort, les plus démunis ont été également touchés de plein fouet et leur précarité s'est creusée davantage.

Comme tous les services sociaux et associations communautaires et humanitaires en France et dans le monde, la Fondation Casip-Cojasor a joué son rôle auprès de l'ensemble des personnes suivies et démunies. Toutes celles qui ont frappé à sa porte ont reçu une écoute et une solution.

Une organisation à 360° a vu le jour dès le 1er jour du 1er confinement le 17 mars 2020 afin de maintenir une écoute et trouver des solutions aux problématiques.

Une assistante sociale confrontée au décès d'une famille : «La perte d'un proche est toujours un événement difficile à gérer, cependant avec ce virus il y a un aspect brutal et rapide qui ne permet pas aux personnes de se préparer au deuil.»

Les hospitalisations et les décès ont été nombreux et se sont poursuivis tout au long de l'année 2020. Des jeunes familles se sont retrouvées endeuillées avec des enfants en âge scolaire à nourrir et à élever sans ressources stables. Des personnes âgées ont été également frappées par ce virus ; leur vieillesse et leur fragilité ont été mises à dure épreuve et certains n'ont pas résisté.

L'activité sociale du Pôle n'a cessé de se poursuivre, à distance certes. Le télétravail, impensable auparavant, s'est mis en place de façon spontanée et d'une évidence certaine. Ne pas abandonner les usagers tous confinés, isolés, avec des angoisses et des incertitudes face à l'avenir.

Comme l'exprime une assistante de service social : « Entendre les attentes, les inquiétudes et les espoirs dans cette situation exceptionnelle est un impératif pour le travailleur social. Pouvoir maintenir l'activité professionnelle et continuer à appliquer des gestes bienveillants est essentiel pour le maintien du lien social avec les personnes isolées et fragiles. »

Les missions d'accompagnement social se perpétuent au fil des années et sont exercées par des travailleurs sociaux diplômés (Assistants de service social, Educatrices spécialisées, Conseillères en Economie Sociales). Bien que la parité soit un enjeu majeur et national, ces métiers sont occupés en majorité par des femmes.

Notre intervention a la particularité de donner une réponse communautaire et vient en complémentarité des services publics. Nous faisons appel à ces derniers pour répondre aux dispositifs de droit commun. Nous orientons les usagers vers ces services afin de recevoir les aides publiques auxquelles ils ont droit.

Chaque usager est reçu et accompagné sans distinction et du mieux possible en fonction de ses demandes et ses possibilités à accepter l'aide qui lui est apportée. Le respect à l'autonomie de la personne est essentiel. La crise sanitaire a été un électrochoc, elle a interrompu certains projets mais a permis de se réinventer, d'innover, de travailler autrement pour assurer la continuité de l'accompagnement social.

Michèle Heymann, Directrice de pôle

Le pôle en chiffres

Personnes accompagnées

	Total Pôle	Personnes âgées	Familles	Solidarité
Dossiers suivis	3737	1522	2087	128
Dont Nouveaux dossiers	747	333	362	52

Un dossier correspond à un foyer familial et comprend un ou plusieurs usagers.

Aides financières versées

Libellé	Montant
SE NOURRIR	182 960 €
SE LOGER	629 343 €
SE SOIGNER	363 599 €
VIE JUIVE	90 550 €
LIEN SOCIAL	83 681 €
DIVERS	58 266 €
TOTAL	1 408 399 €

Profil des usagers

Le service des personnes âgées accompagne des personnes de 75 à 95 ans.

Souvent seules suite au décès du conjoint, elles ont été confrontées avec la crise sanitaire à une situation d'isolement inédit. Empêchées de sortir lors du premier confinement, elles sont restées confinées au domicile tout au long de l'année dans la crainte d'une contamination dont l'issue sur cette tranche d'âge a été très souvent fatale.

Le service familial accompagne les personnes de moins de 65 ans.

Notons la prégnance de la tranche d'âge 50-64 ans. Il s'agit d'un public pour lequel les réponses sont plus complexes à apporter au regard de la difficulté du contexte économique actuel. Ainsi ce sont souvent des personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA ou ASS) ou des allocations relatives au handicap et à l'invalidité mais aussi qui ont basculé dans le système retraite avec des droits ne leur permettant pas de faire face à leurs charges. Pour les personnes pouvant relever de l'emploi, l'accompagnement consistera à remobiliser leurs ressources souvent mises en veille par le système qui ne permet pas toujours aux personnes d'entrevoir un avenir plus stable. C'est une tranche d'âge qui se retrouve en perte de lien social car le travail, s'il ne permet pas toujours de faire face aux charges du foyer (petits emplois, SMIC ou CDD), est un lieu de socialisation et permet à la personne de se sentir intégrée dans la société. Ainsi pour toutes ces personnes, employables ou non, l'écoute dans un entretien de service social permet de maintenir le lien social, mais au-delà de rechercher avec la personne le projet le plus adapté à la situation. Cette tranche d'âge est souvent celle qui se heurte au manque de dispositifs et qui aurait besoin de soutien.

Le pôle en actions

Service aux personnes âgées et retraitées

Les problématiques sociales rencontrées ont été accentuées par la crise sanitaire.

La pauvreté

Les difficultés budgétaires sont les plus récurrentes. Le passage à la retraite baisse les ressources d'un foyer d'une manière générale et surtout dans les couches socio-économiques inférieures. Nous sommes interpellés pour aider à financer un loyer, des charges liées au logement, des charges liées à la santé, à la nourriture « il ne me reste rien à manger » est une phrase entendue trop souvent.

L'isolement

Cette année particulièrement du fait de la pandémie, le sentiment d'isolement a été prégnant impactant la santé physique et morale.

La distance avec la famille, les amis, l'impossibilité de rencontrer les voisins, de participer à des rencontres dans un café, un musée, pendant les fêtes, Shabbat et les jours de semaine ont plongé les personnes âgées dans la dépression entraînant angoisse, désespoir, dénutrition. L'isolement a aussi réduit l'accès aux soins par peur de se déplacer. Certaines personnes âgées n'ont pas pris leurs traitements médicaux car elles ont également suspendu les interventions d'auxiliaires de vie ou d'aides-soignants à domicile, pour les mêmes raisons.

Accompagnement dans le cadre d'un décès

Cette année, de nombreuses personnes que nous accompagnons sont décédées du Covid19. Nous avons accompagné plusieurs familles/époux survivants, dans ces conditions dramatiques (enterrement sans famille, sans la possibilité de dire adieu au défunt, l'enterrement s'est fait en visioconférence).

L'accompagnement dans le cas d'un décès inclut des démarches administratives, le financement, l'ouverture des droits à la réversion pour le conjoint survivant, l'héritage, la succession, et bien évidemment le deuil, l'écoute, une tentative de trouver du réconfort. Lorsque les personnes sont totalement isolées, le service prend en charge l'intégralité de l'organisation et de la recherche de financement.

L'accès aux soins

Une grande partie des usagers souffrent de problèmes de santé, la couverture médicale est obligatoire pour se faire soigner. Nous vérifions si la personne a bien ouvert ses droits à la complémentaire santé (Complémentaire Santé Solidaire) ou s'il sera possible de recevoir une aide à la mutuelle par la ville. Sinon, nous cherchons d'autres solutions.

Problématique liée au Logement et à l'hébergement

Les situations de cohabitation subie, de veuvage ou de séparation peuvent laisser la personne dans un logement non adapté aux besoins et/ou budget. L'accompagnement peut inclure une recherche de nouveau logement, réadaptation du logement, amélioration de conditions d'habitat dégradées (insalubrité, syndrome de Diogène, présence de parasites et rongeurs) avec ou sans mesures d'expulsion.

Les solutions peuvent être l'admission dans une résidence autonomie, hébergement temporaire comme un hôtel, ou dans des cas de dépendance importante, un EHPAD.

Les visites de convivialité par les visiteurs sociaux — programme subventionné par la FMS

L'intégration de visiteurs sociaux au sein de l'équipe du SPRA et du SSSAD pour rendre visite aux personnes survivantes nous a permis de dégager les objectifs suivants :

- Répondre à une demande de lien social et communautaire dans le cadre de visites de convivialité
- Lutter contre l'isolement
- Apporter réconfort et bienveillance aux personnes les plus isolées au moment des fêtes
- Prévenir des situations à risques auprès des personnes les plus vulnérables (dépendance, maladie, hospitalisation, nutrition, chutes...)
- Accompagnement à diverses démarches administratives ou rendez-vous médicaux lorsque la personne est totalement isolée
- Orientation et accompagnement vers des programmes d'animations collectives et des associations communautaires ou autres
- Développer des partenariats avec les différents acteurs du social et du médico-social

Chaque visiteur social a en charge une vingtaine de personnes survivantes. Les visites sont programmées toutes les 2 semaines, selon le rythme et le souhait de la personne survivante. Certaines visites peuvent être annulées au dernier moment fréquemment dues à un rendez-vous médical ou une hospitalisation.

45 personnes survivantes ont été rencontrées lors de visites et de sorties sociales par les deux visiteurs sociaux nommés ci-dessus.

Les activités des visiteurs répondent aux souhaits exprimés par les bénéficiaires :



- Allumage des bougies de Hanoukka et dégustation de soufganioth (beignets de Hanoukka selon tradition)
- Proposition de témoignage vidéo dans le documentaire réalisé par Sophie Nahum qui a déjà réalisé un documentaire à partir de témoignages de rescapés des camps

Service familial

Le service Familial s'adresse à plusieurs publics :

- Les familles dont la composition est variée (entre femme seule avec enfants et familles très nombreuses)
- Les personnes sous mains de justice
- Les réfugiés
- Les personnes sans domicile

La crise sanitaire s'est accompagnée d'une crise sociale sans précédent dont nous avons commencé à mesurer les effets dès les périodes de confinement.

En effet, lors du premier confinement, nous avons dû loger un nombre important de personnes à la rue afin de les protéger d'une contamination.

Ainsi au 31/12/2020, 37 personnes étaient hébergées en hôtel d'urgence, représentant un coût annuel d'hébergement de 511 154€.

Les personnes en risque d'expulsion locatives étant quant à elle « protégées » par l'allongement de la trêve hivernale.

Puis en septembre, nous avons fait face à une vague de nouvelles demandes de familles se trouvant sans ressources ou ayant subi une chute de revenus. Dans l'impossibilité de trouver un travail, ou une activité rémunérée, nous avons accompagné 362 nouvelles familles.

Service Solidarité

La problématique principale du service Solidarité et actions communautaires est le traitement de l'aide alimentaire par la distribution de colis et épiceries sociales en direction des personnes les plus démunies.

Cette distribution s'inscrit dans le cadre d'une chaîne de solidarité dont les associations communautaires basées sur Paris et proche banlieue répondent.

Jessica Levy, chargée de projet :

« Cette année, au vu du contexte sanitaire qui a mis beaucoup de familles en difficulté financière, le service Solidarité et Actions Communautaires a centré son action principalement sur le développement des projets partenariaux d'aide alimentaire. Le besoin alimentaire est un besoin primaire pour les familles que nous accompagnons, et il nous semblait important de pouvoir y répondre pour un plus grand nombre en leur permettant un accès à des bons d'épicerie sociale casher d'associations communautaires partenaires de la Fondation, à des bons alimentaires de la Fondation pour se rendre dans des commerces communautaires de proximité ou dans un restaurant associatif de la communauté et à des colis alimentaires (pour les fêtes ou pour répondre à de l'urgence alimentaire). »

AIDES ALIMENTAIRES EN 2020 : Fondation Casip-Cojasor et PARTENAIRES

ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES	Colis Fêtes Juives par les Partenaires Communautaires	Bons alimentaires (épiceries sociales, commerces de proximité etc...)
Fondation Casip-Cojasor		591
YAD ALEV	158	25
OHR CHALOM VEGEOULA	14	
CENTRE ISRAELITE DE MONTMARTRE (CIM)		73
CHOULKHAN LEV		220
LEV TOV		92
SIMHA ENTRAIDE	21	13
TIPAT MAZAL	15	
MAAVAR		14
MEYER CHALOM	70	
MAZONE (Pessah)	251	
	529	1 028

La réorganisation des services pour faire face à la crise sanitaire

Le télétravail

Celui-ci a été une révolution sociétale en France mais aussi dans les pays d'Europe dans bon nombre de secteurs d'activités.

Alors que nous ne pouvions l'imaginer auparavant, mettant en avant le lien social physique avec les personnes en difficultés sociales, la crise pandémique nous a poussé vers cette solution incontournable. Accompagner à distance avec de nouveaux moyens technologiques (téléphones, mails, et visio conférences)

L'accompagnement social se pratique sous une forme nouvelle mais toujours efficient et les usagers s'y sont aussi adaptés même si l'entretien physique s'est montré nécessaire, voire indispensable chez certains.

«Très vite, nos familles ont été confrontées à de graves difficultés. Il a fallu trouver des solutions en l'absence physique des usagers, des collègues, des partenaires, en tenant compte de notre anxiété propre et de la fermeture de nombreux services publics. Au final, le confinement nous a ralenti mais ne nous a nullement empêchés de mener à bien nos missions.»

Les aspects positifs du télétravail

Le télétravail a eu des effets positifs chez les salariés, découvrant un mode de travail de qualité et un confort de vie

Une assistante de service social nous le démontre *«En effet, un an après sa mise en place, nous avons le recul nécessaire aujourd'hui pour en mesurer les impacts et les bienfaits.*

C'est indéniable, à titre personnel, le télétravail a vivement contribué à un mieux-être quotidien qui a eu des conséquences positives sur mon investissement et la qualité de mon travail :

- *Suppression du temps de trajet dans les transports en commun aux heures de pointe*
- *Conditions d'écoute et de concentration optimales (environnement de travail idéal pour ma part, calme et confort)*
- *Articulation entre la vie professionnelle et personnelle favorisée, ce qui contribue à un mieux-être psychologique avec une diminution de la charge mentale*

Ces conditions de travail n'ont pas altéré mes relations avec les usagers, bien au contraire. J'ai réalisé moins d'entretiens au bureau, au profit de plus de visites à domicile. Rencontrer les usagers dans leur environnement intime apporte une dimension tout autre à l'échange et nourrit la relation de confiance.

Cette année, étant limités, nous avons souvent dû mettre de côté certaines démarches administratives et cela nous a finalement permis de nous recentrer sur la relation d'aide et de consacrer davantage de temps à l'écoute, malgré une surcharge de travail toujours de mise. L'écoute est un outil primordial dans l'évaluation des besoins des personnes que nous accompagnons et elle devrait toujours être au premier plan.»

En 2019, le pôle Séniors et Survivants de la Shoah, historiquement lui-même issu des services SEPIA et SHOAH est devenu le pôle SÉSAM : Services pour une Solidarité Augmentée. L'objectif de ce pôle est d'agir en proximité des bénéficiaires pour leur fournir des services à domicile ou à partir du domicile visant à réduire l'isolement et à permettre aux personnes fragiles et notamment aux séniors de mieux vieillir à domicile.

Le pôle SésAM s'inscrit dans le développement de l'économie sociale et solidaire et pour ce faire, travaille sur une hybridation des modèles économiques puisque ce pôle fonctionne sur fonds propres.

Faits marquants et contexte social, politique, ...

Au-delà de la crise sanitaire dont les impacts ont touché et vont durablement toucher les populations vulnérables que la Fondation accompagne, **2020 fut une année charnière dans la vie du pôle SésAM et de ses équipes :**

- **la Maison des Seniors et de la Culture Bluma Fiszer** s'est réinventée pour poursuivre sa mission autour du lien social malgré la pandémie, à la fois à distance avec les programmes de la MSC en ligne et à la fois en renforçant l'accompagnement individuel grâce à des programmes de bénévolat (Beteavon, Mon Voisin),
- **le service Repas** a dû faire face à une très forte croissance pendant les 2 mois de confinement et l'année s'est poursuivie sur un rythme soutenu,
- **le Vestiaire** qui a dû suspendre la collecte à domicile et repenser son organisation,
- enfin, pour **le Service des Survivants et des Ayants Droits**, l'année fut riche et rythmée également avec à la fois une large campagne de communication et d'information pour faire connaître les dispositifs dédiés aux victimes juives du nazisme au plus grand nombre et à la fois l'urgence causée par la pandémie à gérer. De ce fait, en 2020, le SSAD a accueilli un nombre important de nouveaux bénéficiaires et fait face à une très forte hausse des demandes d'aides financières, dépassant de loin les allocations supplémentaires déployées par la Claims Conference pour répondre à l'urgence pandémique.

Chaque service du pôle SésAM a opéré en 2020 un changement d'échelle, et a dû gérer des problématiques de soutien et d'**accompagnement de la croissance**. Les chefs de service ont bénéficié d'une formation au **Management by Casip**, et ont travaillé lors d'un **séminaire entre managers** en juillet sur ce que nous avons déjà nommé « le monde d'après » et la reconstruction post-crise.

Rachel Guez, Directrice de pôle



Nos forces pour répondre aux enjeux actuels



L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Ces activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le **partage** et la **solidarité** pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. On l'oppose à l'économie financiarisée.

Le service Repas au plus fort de la crise sanitaire

A partir du mois de Mars, la crise sanitaire devient palpable et la pandémie se propage à grande vitesse, mettant nos aînés dans une situation difficile en raison du danger mortel que la Covid-19 représente pour eux.

Dès lors, le service Repas est pris d'assaut.

Augmentation drastique de demandes de livraisons de repas à des survivants de la Shoah. Le nombre de survivants demandant des repas est passé de 76 à 232 personnes entre février et juin 2020 principalement en raison de la crise du COVID. Entre **mars et mai**, **l'augmentation moyenne des livraisons de repas (tous publics confondus) atteint au minimum 60% de plus que les mois précédents, pouvant aller jusqu'à 80%** de plus à certains moments comme pendant les fêtes de Pessah. Dans la précipitation, le service dans sa globalité s'organise, ne comptant pas ses heures, décuplant ses forces pour ne refuser aucun nouvel usager !

Les commandes affluaient de toutes parts ; les habitués du service s'adressaient comme à l'accoutumée aux administratifs, et la chef de service traitait les demandes



annexes : bénévoles de BETEAVON, nouvelles demandes SSAD (Claims Conference), pole d'intervention sociale et en particulier le SPRA, les autres institutions communautaires comme l'OSE ou le FSJU (Ezra). Toutes les demandes ont été honorées. En ce qui concerne BETEAVON, 56 prises en charges ont pu être établies entre mars et juin 2020, et ainsi 1780 repas ont pu être distribués.

«Au total, le service repas a livré 57 316 repas dans l'année contre 41 301 en 2019, soit +38%...»

Le pôle en actions

Aide apportée aux survivants de la Shoah : programmes soutenus par la Claims conférence

Le service accompagne des personnes âgées nées avant 1945, victimes juives du nazisme. Le nombre de bénéficiaires ayant plus de 90 ans a doublé entre 2018 et 2020. Tous les niveaux de dépendance sont représentés au sein du public accompagné.

Répartition par tranche d'âge des personnes accompagnées

	75-80	81-85	86-80	96-100	>100 ans	Total
2020	185	362	390	290	18	1245
2019	251	362	353	179	10	1155
2018	240	323	326	130	7	1026

En 2020, l'aide apportée a augmenté de 8%, principalement en raison de la création de programmes spécifiques liés à la crise de la Covid 19. En effet, **entre les mois de mars et juin 2020, la claims a pris plusieurs dispositions :**

- elle a assoupli les règles d'attribution des aides afin de prendre en compte les périodes de confinement qui ont rendu impossible la signature de documents, les déplacements des travailleurs sociaux au domicile, ...
- elle a débloqué des fonds spécifiques pour faire face aux urgences (fonds d'urgence et fonds destinés aux programmes alimentaires)

Le service accompagne les survivants en Ile-de-France principalement (90%). Il couvre aussi les départements du Nord et Est de la France.



Le montant des aides allouées par la claims s'est élevé à 2,9 M€ affectés aux programmes présentés dans le tableau suivant.

Allocation	Type d'aide	Montant alloué
GG22	Administration	205 791 €
	Transport des personnes	14 540 €
	Soins dentaires	11 157 €
	Alimentation	223 487 €
	Case Management Personnel	285 577 €
	Aides à domicile	1 760 620 €
	Matériel médical	802 €
	Soins médicaux	49 661 €
	Accueil de jour	4 378 €
	Lien social	25 000 €
	Total	2 581 013 €
SO56	Administration	10 114 €
	Fonds d'urgence	565 €
	Mutuelles	85 135 €
	Aménagements domicile	5 330 €
	Total	101 144 €
SO56_EAP	Fonds d'urgence	50 651 €
LF EAP_2020	Fonds d'urgence	52 864 €
AHSEAPA17_2020	Fonds d'urgence	31 935 €
COVID EAP	EAP Covid-19 Alimentation	90 910 €
	Total budgets CLAIMS	2 908 517 €

La Maison des Seniors et de la Culture

La maison Bluma Fiszer a fermé ses portes dès la mise en place du premier confinement.

Puis avec l'annonce de dé-confinement, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de rouvrir la maison des seniors. Les protocoles paraissaient encore incertains et tous n'étaient pas encore équipés de masques. Nos seniors eux-mêmes n'éprouvaient pas une grande envie de se réunir de nouveau physiquement et nous avons décidé d'accompagner le processus de **resocialisation avec des interventions en ligne**.

«Le projet de créer une Maison des Seniors en ligne est effectivement né du besoin de nos bénéficiaires de retrouver un lien social, mais aussi une activité journalière, besoin que les appels des bénévoles nous remontaient de plus en plus fréquemment.»

Avec l'appui d'intervenants bénévoles (professeurs, étudiants, professionnels), nous avons réussi à offrir à nos seniors un planning en vidéoconférence comprenant un cours par jour. Ainsi, ont-ils pu reprendre du plaisir à travers des sessions de musique, des cours d'économie, de cuisine, de maquillage, des conférences en histoire de l'art, des cours d'hébreu, de philosophie, et même une visite guidée virtuelle de Jérusalem. Par ce biais, plusieurs seniors ont pu garder ou restaurer le contact avec nous, et entre eux, malgré la crise sanitaire.

Nous avons aussi proposé un groupe de parole par vidéoconférence avec un coach certifié, qui a accompagné la parole autour de la crise liée au Covid. Chaque jour, 10 à 30 personnes se connectaient aux sessions.

Nous avons ainsi élargi notre champs d'action car notre programme était accessible à des seniors hors région parisienne, mais aussi à des seniors alités.

Enfin, ce projet de sessions en ligne nous a permis d'accompagner certains seniors dans la transition numérique en les aidant à installer l'application WhatsApp ou zoom dans leur smartphone ou ordinateur, ce qui fut un impact non prévu mais bénéfique. Le nombre de participants aux cours a augmenté.

Deux groupes WhatsApp un de 252 membres et l'autre de 143 membres nous permet de garder le contact et d'envoyer les programmes.

Participations enregistrées aux sessions de la MSC en ligne (enregistrées à partir de fin novembre) :

Jour / semaine2	Jour / semaine5	Thème	Nbr de participants
23/11/2020	11H30-12h30	Histoire	208
24/11/2020	10h30-12h	philo/pensée juive	36
25/11/2020	10h30-12h	philo/pensée juive	26
25/11/2020	14h30	Langues	35
26/11/2020	10h30	Histoire	53
26/11/2020	15h30	Atelier manuel	7
26/11/2020	14h00	Littérature	4
01/12/2020	10h30-12h	philo/pensée juive	31
01/12/2020	14h30	Littérature	21
01/12/2020	13h	Ecriture	12
02/12/2020	10h30	Philo / pensée juive	23
02/12/2020		Langues	26
03/12/2020	14h30	Histoire	46
07/12/2020	15h	Activité physique	19
07/12/2020	10h30	Histoire	184
08/12/2020	10h30-12h	philo/pensée juive	37
08/12/2020	13h	écriture	22
08/12/2020	14h30	théâtre	15
09/12/2020	10h30	Philo / pensée juive	26
10/12/2020	14h30	Histoire	44
14/12/2020	10h30	Histoire	160
14/12/2020	15h	Activité physique	21
14/12/2020	17h	Festivité/cérémonie	43
15/12/2020	10h30-12h	philo/pensée juive	39
15/12/2020	13h	écriture	12
15/12/2020	14h30	littérature	18
16/12/2020	10h30	Philo / pensée juive	26

● A partir du mois de juin : Les sorties

A partir du mois de juin, nous avons également voulu accompagner les seniors qui en formulaient le souhait dans leur réappropriation de l'espace public.

Le beau temps était propice à l'organisation de balades et les retrouvailles au grand air permettaient de réduire le risque de circulation du virus entre nos bénéficiaires. Les premières sorties étaient limitées à 8 participants + 2 accompagnants. Mais rapidement le groupe s'est étoffé et 2 groupes de 8 personnes se suivaient sur le même itinéraire. Pour agrémenter ces sorties, l'animateur en charge commentait les lieux parcourus et ponctuait les visites de Paris d'anecdotes insolites et culturelles.

Chaque parcours faisait aux environs de 5 kms. A noter que c'était sans limite d'âge puisque nous avons eu des seniors de plus de quatre-vingts ans, hommes et femmes confondus.

L'animateur a imaginé trois parcours, avec le thème des jardins ou espaces verts en fil conducteur.

/ Le parcours de l'ouest de Paris :
jardin des Tuileries, jardins des Champs-Élysées, Champ-de-Mars, jardins du Trocadéro.

/ Le parcours de l'est de Paris :
jardin du Port-de-l'Arsenal, Coulée Verte, jardin de Reuilly, Bois de Vincennes.

/ Le parcours du centre de Paris :
Jardin des Plantes, Jardin Tino Rossi, square du Vert-Galant, jardin du Luxembourg

● A partir du mois de novembre :

Le projet Mon Voisin

Ce projet s'inscrit dans le programme « MSC au-delà des murs ».

Les différents constats sur l'isolement, renforcés par le contexte actuel, nous ont amenés à penser un projet autour du **lien social de proximité et de l'entraide entre voisins**.

Notre objectif principal est une création du lien, par quartier et par étapes :

/ Dans un premier temps, il s'agirait de créer un lien téléphonique entre un bénévole et un senior de son quartier.

/ Puis dans un second temps, si les deux voisins le désirent, ils pourront faire évoluer l'entraide par des aides de proximité, des visites au domicile, ou pour accompagner les seniors à installer chez eux des outils informatiques. Un animateur de la Maison des Seniors et de la Culture, pourra être présent lors de la première rencontre physique et une supervision des bénévoles par notre psychologue est organisée une fois par mois.

Notre volonté a été, dans ce contexte de crise sanitaire, de ne pas introduire le bénévole en première ligne et en première instance au domicile de seniors qui pourraient être en difficulté.

Il était primordial dans ce projet que le bénévole ait un accompagnement des équipes professionnelles de la Maison des Seniors. C'est pourquoi nous avons prévu des temps de formation et des retours d'expériences.

Mon Voisin a été proposé à plusieurs services de la fondation et à la résidence autonome Moïse Léon.

Entre 150 et 200 bénévoles (scout du quartier, étudiants...) sont prêts à interagir dans leur quartier en faveur de nos seniors. Ce projet créé en temps de crise perdurera et se développera durant l'année 2021. Il favorise l'intergénérationnel, la lutte contre l'isolement, la vie dans son quartier, et l'accès au numérique. Nous l'avons également fait évoluer vers des échanges épistolaires en facilitant la correspondance entre des enfants âgées de 8 à 15 ans et des seniors, en partenariat avec des écoles, des centres aérés et des scouts. Ce pan du projet renforce encore notre action de lutte contre l'isolement et crée un lien intergénérationnel sur les territoires. Les jeunes leur apprennent les outils informatiques, les seniors leur apprennent à correspondre par courrier.

Participants :		
moins de 70 ans	13	39%
entre 70 et 75 ans	11	33%
entre 76 et 80 ans	5	15%
entre 81 et 85 ans	3	9%
plus de 80 ans (87 ans)	1	3%
Total	33	100%

Lien social/animation : Mon voisin		
Année	Total du nombre de bénéficiaires	Total du nombre de bénévoles
2020	170	150



Pôle ressource, autonomie et citoyenneté : PRAC

Sa force : offrir des réponses adaptées, individualisées et innovantes grâce à 110 professionnels, afin de permettre une inclusion sociale réussie pour 1200 personnes en situation de handicap et leurs aidants

Pour l'ensemble des établissements du pôle, l'année 2020 a démarré sur une fin de gestion de la crise liée à la grève massive dans les transports en commun de décembre 2019 à Paris. Cet événement était alors perçu comme particulièrement éprouvant pour nos services et nos bénéficiaires même si avec du recul, il nous a surtout permis de traiter des problématiques organisationnelles, logistiques, qui furent précieuses pour la suite. Les équipes s'étaient mobilisées durant un mois de façon exceptionnelle, soutenues par leurs directions pour mettre en place toute mesure nécessaire afin d'assurer la continuité de service aux bénéficiaires du PRAC. A la sortie de cette crise, nous étions certes épuisés, mais ravis d'avoir surmonté un événement majeur, portés par cet état d'esprit positif, une cohésion d'équipe, et une capacité d'adaptation assez remarquable.

Loin de nous alors d'imaginer que cette crise-là, deviendrait dérisoire face à celle de la pandémie liée au COVID19...

La direction de pôle a donc déployé son plan d'actions 2020, comme prévu dans le projet de pôle 2018-2022 avec des adaptations en fonction des contraintes liées à la pandémie, notamment par rapport à la restriction des activités extérieures, ou à l'accompagnement collectif. Les objectifs étaient en effet de poursuivre la construction de l'identité du pôle et d'un socle de valeurs communes autour du handicap : le sentiment d'appartenance à un groupe d'établissements qui partage les mêmes valeurs et qui accompagne des personnes avec des problématiques parfois similaires, peut être porteur pour les équipes. C'est ainsi qu'en début de l'année 2020, nous avons pu reprendre certains travaux liés à la refonte de nos projets de service, actualiser nos PCA (Plan Continue de l'Activité) et nos plans bleus, créer des procédures communes et/ou adaptées à chaque établissement du pôle, structurer notre plan de formation avec des tronc communs par type d'accompagnement (milieu ordinaire, accueil de jour, accompagnements à domicile, ou hébergement qui comprend des soins et une dynamique collective importante). Avant la crise sanitaire, des réunions de refonte du projet de soins (cf. rapport Brunswic) ont pu se tenir au Foyer Brunswic avec les équipes et en présence du médecin coordonnateur et d'une cadre de santé nouvellement embauchée : des thématiques ont pu être abordées comme celles des soins palliatifs, de l'accompagnement en fin de vie, de la prévention et les prestations proposées au

niveau médical. C'était l'occasion de sensibiliser l'ensemble des équipes au handicap vieillissant et à son impact au niveau de la santé de la personne.

Toutefois et inévitablement, les établissements du pôle ont subi de plein fouet la pandémie à tous les niveaux, que ce soit des bénéficiaires qui ont été affectés, des professionnels déstabilisés voire traumatisés et les institutions ébranlées. Les animations collectives n'ont pas pu se tenir dans leur fonctionnement habituel sur les sites, à cause du risque de diffusion du virus, des différents confinements, ou des mesures restrictives comme celles des couvre-feux. Les équipes se sont adaptées à la situation et ont proposé tout au long de l'année des activités sous d'autres formats via des outils de visiophonie, de petits groupes dans les locaux, ou dans leur espace privé.

Les structures ont dû se transformer par la mise en place du télétravail en urgence, ou accélérer leur mutation. Cela a été le cas notamment du service de protection des majeurs. Les SAVS et le service des aidants se sont adaptés en mettant en place un soutien et des animations par visiophonie.

Les bénéficiaires ont su faire preuve d'une capacité de résilience exceptionnelle, malgré les circonstances, mais ont été fortement fragilisés, voire meurtris par la maladie ou la perte d'un proche ; leur environnement a été profondément bouleversé et des perspectives de retour à la normal semblent encore lointaines.

L'année 2020 aura également été marquée par le développement du projet SAFIRH, même si certains objectifs initialement fixés en 2019, n'ont pu être atteints pour cause de crise sanitaire. En effet, notre partenariat avec la MDPH pour participer à des temps de permanence à l'accueil n'ont pas pu se tenir, ainsi que certaines activités collectives comme les groupes de paroles. Malgré tout, d'autres aspects du projet SAFIRH se sont développés à travers un partenariat avec l'AFA (Association Française des Aidants), pour mettre en place un Café des aidants en distanciel.

De plus, la direction du pôle a intégré le Conseil d'Administration du Collectif Je T'aide en février 2020, pour participer au développement d'une démarche stratégique de promotion des droits des aidants au niveau national. Enfin, l'année 2020 aura été une année de révélation des savoir-faire et des savoir-être des équipes professionnelles. Une année de mise en lumière des expertises, gratifiées par des soutiens importants des acteurs du territoire sur les opérations ; par la sélection de sa candidature dans le cadre d'un appel à projet, et par l'élaboration de nouveaux projets d'adaptation aux besoins des personnes. Du retour d'expérience de l'ANAP – agence nationale d'appui à la performance - à la création d'un foyer inclusif, de logements accompagnés 3.0, d'un service de tutelles digitalisé, en passant par la participation à des comités de pilotage à impact territorial ou national, le PRAC n'a cessé d'agir pour promouvoir les droits des personnes.

Corinne Benzekri directrice de pôle

Le PRAC c'est quoi ?

= Le PRAC

Pour les adultes en milieu ordinaire ou mixte

SAVS Centre Lionel - IMAJ

*Logements Passerelles
Centre de loisirs*

Pour les adultes hébergés en milieu protégé

**Foyer Michel Cahen
Foyer Brunswic**

Pour les adultes autonomes ou des familles

Service social spécialisé

Pour les proches aidants

SAFIRH

Pour les personnes vulnérables à domiciles ou en milieu protégé

**SMPJPM
ALTF**

Lexique :

SAVS IMAJ : maison d'accueil des jeunes : accompagne sous forme de parcours coordonnés par le biais de prestations à la carte.

Le Foyer Michel Cahen et le Foyer Brunswic : hébergement et accueil Médicalisé de personnes en situation de handicap.

Service Social Spécialisé : POL'HANDICAP

SAFIRH : service pour les aidants familiaux, d'information et de ressources au handicap.

SMPJPM et ALTF : Service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et dispositif d'information aux tuteurs familiaux.

Le PRAC en actions

En 2018, la fondation a signé un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) pour les années 2018-2022 sur la base d'objectifs définis.

Couvrir les besoins du territoire en réalisant une activité conforme à la capacité de l'établissement

Les établissements et services du pôle affichent habituellement un taux d'occupation de 100%. En 2020, en raison de la crise sanitaire, les admissions ont dû être stoppées ce qui a conduit à des taux légèrement inférieurs mais toujours très élevés.

Toutes les places étaient toutefois occupées dès le mois de septembre 2020 et des listes d'attente ont dû être reconstituées (au 31 décembre, nous comptons déjà 12 personnes en liste d'attente sur le foyer Brunswic).

Etablissement	Capacité	Taux de réalisation de l'activité	Nombre d'admissions
M. Cahen	41	97%	7
Foyer Brunswic	60	96%	8
SAVS iMaj	50	106%	7
SAVS Centre Lionel	50	108%	4
SAFIH (créé fin 2019)	200	56%	112

● **Le service SAFIRH** – aide aux aidants a ouvert ses portes fin 2019. La pandémie n'a pas permis de développer les activités initialement prévues en raison d'une part des périodes de confinement mais essentiellement du fait de la fermeture de certaines structures pour jeunes en situation de handicap qui ont obligé les parents et aidants à rester au domicile.

Depuis la réouverture, les demandes sont nombreuses et le nombre de personnes suivies atteint l'objectif fixé.

Personnaliser l'accompagnement

La personnalisation de l'accompagnement est un point fort du Pôle qui poursuit la construction de parcours coordonnés au sein du pôle et avec ses partenaires pour répondre aux problématiques des personnes suivies.

● Au foyer Michel Cahen

L'accompagnement personnalisé a pour objectif de développer l'autonomie de la personne hébergée autour de 2 axes :

1/ L'hygiène personnelle et l'environnement matériel (chambre, ...)

2/ Le développement personnel

C'est sous la forme d'ateliers que sont conçus les accompagnements éducatifs. Qu'ils soient ludiques, culturels, récréatifs, éducatifs, les différents accompagnements proposés ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des résidents et à les intégrer dans une démarche citoyenne.

Ateliers 2020		
Nom de l'activité	Fréquence	Nombre de participants / atelier
Ecoute musicale	2 fois par mois	5
Marche digestive	1 fois par semaine	5
Esthétique	2 fois par mois	3
Karaoke	1 fois par mois	7
Danse ou Zumba	2 fois par mois	5
Revue de presse	2 fois par mois	6
Ping-pong	1 fois par semaine	4
Piscine	1 fois par mois	3
Boxe éducative	2 fois par mois	4
Relaxation	1 fois par mois	6
Switch	Plusieurs fois par semaine	4
Informatique	1 fois par mois	3
Jeux de société	1 fois par semaine	5
Quizz Musical	Pas régulier	6
Théâtre	1 fois par semaine	10
Boxe/fitness	1 fois par semaine (sauf Vac Scolaire)	8

A ces ateliers s'ajoutent les sorties organisées les dimanches pour s'amuser et apprendre. Ainsi les résidents ont pu se rendre au château de la Roche Guyon, faire une ballade en bateaux mouche, visiter le musée Grévin, passer une journée au Parc Asterix ou se baigner à Deauville.

● **SAVS iMAJ** propose des ateliers collectifs selon plusieurs thèmes. Les bénéficiaires sont libres de s'inscrire en fonction du planning envoyé tous les mois. Certains groupes dits « privés par thème » se composent de participants choisis par l'équipe en fonction de leur projet et des besoins recensés.

L'année 2020 a été marquée par la nécessité de créer des ateliers en visio via la plateforme ZOOM afin que les participants puissent maintenir un lien avec le SAVS de chez eux, confinés.

Les ateliers en présentiel ont été soumis à certaines conditions pour respecter les directives sanitaires :

- / Port du masque et respect des gestes barrières
- / Limitation à 4 participants si l'atelier se faisait en intérieur
- / Privilégier les ateliers en extérieur

Afin de sensibiliser les bénéficiaires à tous ces changements, l'équipe a proposé des ateliers de sensibilisation :

- / Sur les gestes barrières en visio
- / Sur l'utilisation du logiciel zoom en présentiel

Pour rester en lien avec l'actualité, le service envoyait toutes les semaines pendant le 1er confinement puis toutes les 2 semaines une newsletter.

L'idée d'une newsletter a beaucoup plu aux bénéficiaires, c'est pourquoi cela a été mis en place de manière pérenne au-delà de la crise sanitaire.

Au cœur de cette newsletter, les bénéficiaires reçoivent des informations sur l'actualité générale, des informations spécifiques au service, une rubrique autour de la culture et du loisir (événement sportif, culturel, date historique anniversaire...). Cette Newsletter est réalisée avec la concertation de l'ensemble de l'équipe et coordonnée et mise en page par le coordinateur de parcours.

Par ailleurs, un atelier journal se poursuit au sein duquel des bénéficiaires gèrent des rubriques et rédigent des articles avec l'appui et le soutien des professionnels.

Ces supports permettent d'aborder des questions sociétales de tout ordre entre les bénéficiaires, de développer leur esprit d'analyse et leur esprit critique par des échanges sur ces sujets divers, et de leur apporter certaines connaissances.

La vie sociale se décline autour de très nombreux aspects de la vie et donc de l'accompagnement. Les temps collectifs aident à la socialisation, mais également les rencontres individuelles à domicile, dans le quartier du bénéficiaire, au café, en faisant des courses, en allant faire les boutiques...

Tous ces moments de partage contribuent au développement de la vie sociale du bénéficiaire.

Activités dont ateliers et sorties

Les grands thèmes d'activités en 2020	Exemple d'atelier	Nb d'activités réalisées par an	2020	2020
Elaboration/réflexion	Groupes de parole, film débat	*8 + 21 = 29	8	3
Jeux	Jeux de société, quizz	6 + 23 = 29	16	5
Sport	Basket, yoga, escrime	11 + 9 = 20	15	4
Création/expression	Danse, origami, peinture sur verre	17 + 9 = 26	7	4
Fête	Pot de départ	4	14	8
Autonomie	Cuisines, code de la route	11 + 3 = 14	12	6
Lien social/citoyenneté	Cafés visio,	5 + 19 = 24	7	4
Loisirs / sorties	Musées, futsal, laser game	41	16	6
Bien-être	relaxation	4 + 3 = 7	8	4
		*Sur place		
		*En visio par zoom		

● SAVS Centre Lionel

Le SAVS Centre Lionel expérimente depuis 2 ans des nouveaux modes d'accompagnements collectifs, des temps de socialisation différents. Jusqu'alors, 3 temps dit de permanence en soirée de 17h30 à 20h étaient proposés à l'ensemble des bénéficiaires de manière ouverte et sans inscription.

Depuis le déménagement du service au sein de la Plateforme EMERJANCE en août 2018, ces temps de permanence ont été moins investis.

Il a donc été proposé sur les 3 temps, qu'il y en aurait 1 dédié à une activité régulière programmée, telle que la projection de film, l'initiation à l'informatique, ou le bien-être.

Des réunions du Conseil de Vie Sociale (CVS) ont permis de recueillir les souhaits des bénéficiaires en matière de temps collectif. Ils ont exprimé majoritairement avoir envie d'activités extérieures, plutôt que dans les locaux du service. Nous avons donc décidé de programmer chaque semaine une sortie loisir ou culturelle, alternativement en soirée et en journée.

Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre cette organisation en place à court terme. Les fêtes réunissent toujours un nombre important de bénéficiaires sur les 2 services (une vingtaine pour chaque service).

Les bénéficiaires dans leur ensemble ont manifesté leur envie de reprendre rapidement ces temps de fêtes qui ont généralement lieu 3 fois par an minimum.

Ces fêtes sont également l'occasion de rencontrer les bénéficiaires d'autres services et établissements du PRAC ce qui est également particulièrement apprécié.

● Service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et dispositif d'accompagnement des tuteurs familiaux

Le service des tutelles gère 326 mesures de protections dont 40% des personnes hébergées en établissements pour personnes âgées ou personnes en situation de handicap et 60% vivent dans leur domicile.

La répartition des majeurs par âge montre une diversité dans le public accompagné.

Tranche d'âge des majeurs protégés					
20/49 ans	50/59 ans	60/69 ans	70/79 ans	80 /98 ans	TOTAL
97	59	60	37	73	326

La majorité des mesures sont des mesures de curatelles renforcées 194 mesures, soit 59,5%. Les mesures de curatelles simples représentent 3% et les mesures de tutelles sont au nombre de 108, soit 33,1%.



Chaque mesure fait l'objet d'un projet personnalisé construit à partir de l'ordonnance du juge et des besoins de la personne. Le premier objectif est souvent de faire accepter la mesure qui est contraignante et peut gérer beaucoup de frustration.

Ensuite, le projet s'articule autour de l'accompagnement de la personne dans la gestion administrative et financière, dans la recherche d'une structure d'hébergement adaptée à sa situation et la coordination des partenaires extérieurs (aides à domiciles, ...).

La crise sanitaire nous a contraint à adapter nos modes de réception, afin d'éviter l'apparition d'un « cluster », du fait de la réception d'un public trop nombreux. Nous avons donc informé les Majeurs protégés de la suspension des permanences d'accueil physique le temps de la crise sanitaire, remplacées par une deuxième permanence téléphonique.

Après adaptation des locaux (agrandissement des boxes d'accueil et pose d'une vitre de séparation), nous avons repris les rendez-vous personnalisés ponctuels, à des heures précises, ce qui permet des rencontres en présentiel avec les Majeurs protégés, sans pour autant qu'il y ait une affluence trop importante entraînant le non-respect des distanciations impératives.



● Foyer Brunswic

Le foyer Brunswic accueille 30 personnes au sein du foyer de vie et 30 personnes au sein du foyer d'accueil médicalisé.

Le projet d'accompagnement tourne autour de 2 axes :

- / Éducatif
- / Médical

L'accompagnement éducatif au foyer Brunswic s'inscrit dans une politique d'insertion sociale globale avec pour objectif principal de maintenir et/ou de développer l'autonomie des résidents du foyer dans un cadre agréable et sécurisé. L'accompagnement se fait sur la base d'un projet individuel et personnalisé, élaboré avec chaque résident, en collaboration avec les familles. Celui-ci est révisé tous les ans.

Les équipes accompagnent les résidents, chaque fois que nécessaire, à l'extérieur du foyer pour effectuer des démarches administratives, des achats, des rendez-vous. Elles proposent un planning d'activités réalisées sur le foyer qui comprend des ateliers ludiques, créatifs, festifs et des sorties culturelles comme visiter des expositions, des musées, des parcs, des villes, assister à des manifestations sportives, à des concerts, boire un verre, manger dans un restaurant.

Des séjours de vacances sont organisés avec les résidents ainsi que différents transferts, qui visent à favoriser l'épanouissement personnel et le changement de cadre de vie. Ces différentes activités n'ont pas pu se réaliser durant la crise sanitaire de 2020 qui a particulièrement affecté le foyer.

L'équipe médicale assure le suivi médical des 60 résidents (FV et FAM). Un plan de soins (actualisé en fonction de l'évolution des troubles), est mis à jour régulièrement et intégré dans le projet personnalisé des résidents.

Chaque résident bénéficie de 2 référents médicaux (1 aide-soignant qualifié (ASQ) et/ou 1 AMP et 1 infirmier diplômé d'Etat (IDE)). L'équipe médicale travaille en lien direct et régulier avec les équipes éducatives. L'équipe médicale assure la distribution des traitements, les soins au quotidien, les toilettes et les accompagnements aux rendez-vous médicaux ainsi que ceux au CMP, à l'extérieur de l'établissement.

L'accompagnement des résidents du foyer implique de favoriser le développement de la relation avec les familles et avec les mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Celui-ci est fondamental pour le bien-être des résidents et de leurs aidants.

Compte-tenu de l'âge avancé des résidents (61,5 ans de moyenne d'âge), les familles sont souvent représentées par un frère ou une sœur. Les parents sont soit décédés ou trop vieillissants pour continuer à s'occuper de leur enfant. Le relais est alors assuré par la fratrie.



Prendre en compte leur avis et construire avec eux les projet personnalisés rassure le résident et permet aux proches de participer activement au projet personnalisé de leur « protégé ».

L'admission au foyer Brunswic est à la fois une source de soulagement, mais aussi source d'anxiété pour les familles. Le sentiment de culpabilité lié au placement de leur proche (enfant, frère ou sœur) en situation de handicap est assez fréquent. Un travail d'accompagnement des familles est proposé en amont de l'admission, et tout au long du séjour du résident au foyer Brunswic, pour les rassurer dans la décision prise.

L'arrivée de la COVID-19 en mars 2020 a bousculé les habitudes de la vie quotidienne. L'établissement a dû mettre en place un certain nombre de mesures afin de garantir la sécurité, le confort et le bien-être des personnes accueillies.

Les 12 mesures exceptionnelles mises en place dans le cadre de la pandémie

1 Gestion des courses pour les résidents : les équipes éducatives ont eu pour mission, pendant cette période, d'aller à la rencontre des résidents afin de centraliser leurs besoins et ainsi effectuer leurs achats de première nécessité. En effet, pendant le confinement, les résidents ne pouvaient pas sortir seuls de l'établissement et ces petits achats du quotidien (gâteaux, boissons, produits d'hygiène, etc.) permettaient de maintenir, indirectement, le lien avec l'extérieur.

2 Mise en place de visiophonie afin de garantir un lien avec les familles durant cette période anxiogène.

3 Mise en place de visiophonie avec psychiatre dans le but de soutenir les équipes en ces temps difficiles pour les professionnels, à raison d'une fois par semaine. Ainsi, le personnel a bénéficié d'un espace de parole pour exprimer ses angoisses.

4 Mise en place de visiophonie avec des psychologues pour certains résidents : avec la fermeture des Centre Médico-Psychologique (C.M.P), les résidents ne pouvaient plus échanger avec leur psychiatre. Dans ce cadre, des séances de visiophonie ont pu être mises en place afin de garantir une continuité de prise en charge psychologique.

5 Passages en chambre réguliers par psychomotricienne et les équipes éducatives afin de maintenir le lien social en cette période d'isolement et de désarroi, et de proposer aux résidents des activités (jeux de société) ou tout simplement des temps d'échanges.

6 Organisation de groupes de sorties : lors du déconfinement, le foyer Brunswic a procédé par étapes. Avant de pouvoir laisser les résidents sortir en autonomie, il était nécessaire d'organiser des sorties de groupes encadrées par des professionnels afin de sensibiliser les personnes accueillies aux gestes barrières et de favoriser la bonne conduite à tenir en dehors de l'établissement dans le cadre de la crise sanitaire.

7 Mise en route des repas en chambre : afin de limiter au maximum la propagation du virus au sein de l'établissement, tous les résidents ont été confinés dans leur studios. De fait, une organisation spécifique a été mise en place afin de distribuer les plateaux aux résidents lors des temps de repas.

8 Recrutement et renfort des équipes pour surcroît de travail : le foyer Brunswic a connu pendant cette période un fort taux d'arrêts maladie. Avec l'accord de la direction, les chefs de service ont pu procéder à du recrutement en urgence et ainsi renforcer les équipes afin de garantir la prise en charge des personnes accueillies.

9 Réorganisation des services de restauration : en lien avec la crise sanitaire et en suivant l'évolution de la maladie au sein du foyer Brunswic, les services de restauration ont été adaptés afin d'éviter les contaminations croisées.

10 Reprises partielles des activités pour les résidents avec gestes barrières : dans le cadre du déconfinement, les activités internes à destination des résidents ont pu reprendre au sein du foyer. Ces dernières étaient toutes soumises à des protocoles stricts : port du masque, nombre de personnes limité dans les pièces, désinfection du matériel utilisé.

11 Mise en place des visites des familles avec protocole : lors du déconfinement, en application des recommandations de l'ARS, le foyer a pu mettre en place les visites de familles. Un protocole établi a pu garantir la limitation de la propagation du virus au sein de l'établissement.

12 Mise en place de réunions d'information et de sensibilisation aux équipes : en plus des réunions hebdomadaires animées par les chefs d'équipe, d'autres temps d'échanges ont été institués à titre exceptionnel afin de sensibiliser et d'informer les équipes sur la nouvelle organisation de travail et les protocoles à respecter.

Pôle des établissements seniors



La crise sanitaire a fait prendre conscience à l'ensemble des habitants en France et dans le monde de la situation de fragilité des personnes âgées, particulièrement des personnes âgées en perte d'autonomie ou relevant de la grande dépendance.

EHPAD, ces 5 lettres inconnues du grand public il y a peu, sont maintenant connues de tous. Le début de la crise a fortement touché ces établissements pour personnes âgées dépendantes, contraignant les résidents à se confiner dans leur chambre, privés des visites de leur proches, privés du lien social indispensable. Nos établissements ont dû se réorganiser du jour au lendemain. Grâce à la générosité de donateurs, nous avons pu équiper les professionnels de masques et autres matériels de protection. Nous avons pu acquérir le gel hydroalcoolique afin de mettre en place les gestes barrières indispensables à la protection de tous.

Malgré ces précautions extrêmes, de nombreux résidents n'ont pas survécu à la première vague de mars 2020 qui a particulièrement touchée les établissements en Ile-de-France et Côte d'Azur, puis celle de novembre qui a touchée l'ehpad de Savoie.

Le reste de l'année a été une suite ininterrompue de procédures et protocoles pour répondre aux instructions des ARS concernant les visites des familles, les dépistages, les prises en charge puis les campagnes de vaccination.

Dès la levée des restrictions, un suivi épidémiologique a été réalisé afin de suivre au plus près l'état de santé des résidents. Ce suivi avait aussi pour objectif de permettre la réintroduction d'activités collectives.

Beaucoup de résidents ont été très traumatisés par le confinement, certains ont refusé de sortir de leur chambre même lorsqu'il n'y avait plus de danger. Un suivi psychologique a été mis en place dans l'ensemble des structures afin d'évaluer l'état mental des résidents. Toutefois, les activités collectives ont repris de façon très échelonnée. Les équipes ont réorganisé les repas en salle à manger dès que cela a été possible, puis les activités à visée thérapeutique comme les séances de kinésithérapie ou les activités de stimulation cognitive et enfin les activités à visée sociale.

La pandémie ne s'est pas arrêtée avec la fin de l'année 2020. La fondation a connu de nouveaux épisodes de contamination et ce malgré les campagnes de vaccination qui ont débuté en janvier 2021.

Ces nouvelles contaminations n'ont toutefois pas été mieux supportées par les résidents qui, pour la plupart, ont développé des formes asymptomatiques sans hospitalisation.

Claire Rad directrice de pôle

Activité du pôle

Occupation des établissements

L'activité des établissements seniors a été fortement impactée par le nombre de décès dus à la crise sanitaire et l'impossibilité de réadmettre de nouveaux résidents – les admissions ont été stoppées jusqu'en juillet 2020 pour la première vague, soit 4 mois après les premiers décès.

	Budget	Réel	Ecart / Budget		Taux occ.	Réel	Evolution 20/19		Taux occ.
	2020	2020	valeur	%	%	2019	valeur	%	Mars 2020
CENTRE IGNACE FINK	63 385	62 237	-1 148	-1,8%	96,6%	63 671	-1 434	-2,3%	98,9%
JARDINS DE MARLIOZ	28 694	27 661	-1 033	-3,6%	94,5%	28 544	-883	-3,1%	98,7%
AMARAGGI	28 413	25 930	-2 483	-8,7%	88,6%	28 671	-2 741	-9,6%	98,1%
KELMAN	26 489	23 815	-2 674	-10,1%	86,8%	26 905	-3 090	-11,5%	98,8%
MOISE LEON	15 782	14 545	-1 237	-7,8%	90,3%	14 739	-194	-1,3%	89,7
VILLA JACOB	13 699	13 709	10	0,1%	98,6%	13 529	180	1,3%	98%
Total établissements pour personnes âgées	176 464	167 897	-8 567	-4,85%	93,3%	176 059	-8 162	-4,6%	



La dernière colonne donne les taux d'occupation des établissements seniors à fin mars, taux habituellement constatés chaque année. On mesure bien l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des établissements.

Concernant les deux résidences autonomie :

/ La Villa Jacob, bien que située à Nice, ville très touchée par la pandémie et ayant connu trois vagues de pic de contamination, celle-ci a été épargnée.

/ La résidence Moïse Léon, située dans le 12^{ème} arrondissement de Paris a débuté l'année 2020 avec un taux d'occupation relativement bas au regard des autres années dû à la remise en état de plusieurs logements.

«La conséquence financière de la dégradation des taux d'occupation est la perte de chiffres d'affaires dont une partie a été compensée par les aides exceptionnelles de l'Etat mais une autre partie importante reste à charge de la fondation.»

EHPAD Les Jardins de Marlioz

Situé au 55 Avenue du Golf entre le lac et les montagnes, Les Jardins de Marlioz accueille 80 résidents, 78 séjours permanents, 2 séjours temporaires et nous disposons d'un accueil de jour de 6 places.

Les événements marquant de 2020

Nous avons signé le CPOM en janvier 2020 et depuis celui-ci est opérationnel. Avec cette signature nous avons des projets et des objectifs à mettre en place, comme par exemple le soin buccaux-dentaire en EHPAD par le biais du programme pilote nommé « Aurélien ». Malheureusement ce projet est mis en stand-by parmi les autres projets à cause du COVID 19.

Depuis le 11 mars 2020, nous avons créé la cellule de gestion crise COVID :

- / Création d'une zone dédiée COVID,
- / Suppression des visites depuis le 11 mars 2020,
- / Signalement quotidien auprès de l'ARS de Savoie,
- / Communication quotidienne avec les proches des résidents par Visio (WhatsApp et e-mail),
- / Gestion quotidienne avec le siège de la Fondation,
- / Le médecin coordinateur a remplacé les médecins traitants
- / Nous avons laissé une seule Kinésologue entrer dans notre établissement, afin d'éviter la circulation du virus,
- / Nous avons opté à promouvoir des heures supplémentaires aux titulaires et nous n'avons pas eu besoin de personnel intérimaire.

Nous avons tenu bon jusqu'au 31 octobre 2020.

Depuis nous déplorons 9 résidents décédés lié au COVID 19 et 17 salariés dépistés positifs.

Nous avons reçu une aide très précieuse de la Fondation concernant la gestion de crise et la fourniture d'EPI.



«L'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour les résidents et leurs proches mais également pour les salariés, nous avons partagé des moments de peur, d'angoisse et en même temps nous avons montré une solidarité exemplaire des salariés vis-à-vis des résidents et leurs collègues.»

Un grand merci aux familles des résidents qui ont été pour nous un soutien et non une charge.

Lors de cette pandémie nous avons constaté une baisse d'activité due aux décès et à la suspension d'admission.

Nous observons une certaine réticence à entrer en EHPAD depuis le COVID 19 et le post COVID qui est à prendre en compte.

Agron KALLABA directeur

EHPAD La Colline

Les évènements marquant de 2020

Le 22 Mars 2020 a débuté la première vague de Covid-19 au sein de l'établissement sur les pavillons Nord Colline et Sud (unité de vie protégée). Une zone Covid a été créée selon les prescriptions de l'ARS PACA en lien avec l'équipe mobile d'hygiène du CH de Grasse. Le pavillon Centre Alpern n'a pas été touché par l'épidémie lors de la première vague en Mars-Avril.

Pendant cette première période, Les PASA ont fermé et les animations collectives ont cessé ainsi que la restauration au restaurant. Les animatrices, psychomotriciennes, psychologues, assistantes de soins en gérontologie des PASA réalisaient des interventions en chambre pour les résidents. Nous avons organisé le maintien des liens familiaux à distance à l'aide de tablettes via les applications Skype ou Whatsapp.

«Chaque jour, nos infirmiers donnaient des informations à tous les proches des résidents de la zone Covid. Une cellule de crise s'est tenue chaque jour.»

Des salariés étaient dédiés à la zone Covid qui comptait 49 résidents atteints. Ces salariés ne croisaient pas les autres salariés. Ainsi, nous avons organisé des zones d'habillage et de déshabillage, des vestiaires, une zone de transmissions permettant de ne pas croiser le personnel qui s'occupait des résidents non atteints du Covid-19. Nous avons sollicité un infirmier libéral afin de soulager les infirmiers de la pose des nombreuses perfusions et surveillance de perfusion ainsi que des injections d'antibiothérapie. Les médecins traitants des résidents intervenaient deux fois par semaine durant cette période.

Le siège de la Fondation Casip Cojasor nous a beaucoup apporté de soutien par l'organisation de cellule de crise quotidienne, par la commande d'équipements de protection individuelle pour les salariés de tous les établissements de la Fondation.

Cette première vague s'est achevée le 29 avril 2020, comptabilisant 49 résidents touchés, 6 sont décédés du Covid. 20 salariés ont été contaminés.

Le déconfinement progressif s'est organisé à partir de mi-mai où les familles de résidents ont pu à nouveau voir leur proche dans les jardins de l'établissement. Nous avons pu à nouveau organiser des admissions.

L'été 2020 a été propice à l'étude des points d'amélioration et au retour d'expérience de cette première vague si intense que nous avons vécu sur la structure. Nous avons été aidés par le siège de la Fondation qui avait mis en place



un groupe d'analyse des pratiques. Les chefs de service ont également organisé des réunions de retours d'expérience pour leurs salariés. Un psychologue est intervenu pour des séances d'analyse des pratiques post-Covid compte tenu de certaines situations particulièrement choquantes vécues par les salariés.

Le 22 Octobre nous avons fait face à une seconde épidémie de Covid. Cette nouvelle vague a touché tous les pavillons sans distinction. Nous avons cessé les admissions durant cette période. Nous avons à nouveau créé une zone Covid et organisé le travail permettant de ne pas croiser les salariés s'occupant des résidents atteints du Covid-19 et les résidents non atteints du virus. Les résidents et salariés étaient testés toutes les semaines jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cas. Nous avons à nouveau sollicité l'aide d'un infirmier libéral pour la pose des perfusions et les antibiothérapies intra veineux.

Nous avons eu 34 résidents touchés par le virus et 30 salariés. Cette seconde épidémie s'est achevée le 24 Novembre. Les résidents ont à nouveau pu sortir de l'isolement, bénéficier des PASA, animations collectives et repas en salle de restaurant. Ils ont pu à nouveau retrouver leur famille.

Dès septembre, nous avons repris l'organisation des activités et relancé le projet Humanitude.

Déborah Zakine directrice

Résidence AMARAGGI

Située dans le 19^{ème} arrondissement au 11 boulevard Sérurier, la résidence Amaraggi bénéficie de la proximité de nombreux commerces (petites et moyennes surfaces) et services. Elle est parfaitement desservie par le Métropolitain (Station Porte des Lilas, lignes 3 bis, 7 bis et 11), les bus et le tramway.

La résidence dispose d'une capacité de 80 places (dont 4 places d'hébergement temporaire) destinées à l'hébergement de personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus.

Le taux d'occupation a été lourdement impacté par la surmortalité du COVID 19 (21 décès entre mars et mai 2020 Covid ou hors Covid). Les admissions ont pu reprendre à compter du 16 juin 2020 suite aux plans de dé-confinement et au scénario 2 de l'ARS.

L'établissement tourne doucement la page du Covid-19 et l'heure est désormais aux premiers constats.

«Pour beaucoup de résidents, cette période a été traumatisante en raison de la rupture des liens avec leur entourage comme une forme d'abandon, d'où l'importance de la réouverture aux familles.»

83% des résidents accompagnés ont un syndrome dit démentiel et sont considérés comme des dépendants lourds avec une évaluation comprise entre un GIR 1 et 2. L'ensemble de ces résidents nécessite une assistance importante : accompagnement tout au long de la journée avec un soutien psychologique ajoutée à la dépendance physique déjà très prononcée. L'établissement a fait le choix de renforcer l'équipe de psychologue en embauchant un psychomotricien à mi-temps. Les ateliers d'accompagnement mis en place par l'équipe paramédicale (psychologue et psychomotricienne) pour les résidents les plus fragiles ont renforcé et soutenu l'équipe soignante.



Si la période la plus sombre de cette crise semble être passée dans l'EHPAD, les effets du coronavirus continuent de se faire sentir.

«On se rend compte que toutes les nouvelles entrées sont des entrées trop tardives. Ces personnes auraient dû rentrer plus tôt. Mais à cause de la pandémie, elles n'ont pas pu rentrer dans l'EHPAD et finalement elles arrivent très fatiguées, avec un état très altéré.»

Claire Rad directrice

Résidence Claude Kelman

Situé dans le département 94 à Créteil au 1 rue de Madame de Sévigné à proximité des parcs et du lac de Créteil. Elle est desservie par la ligne 8 du Lac. La résidence dispose d'une capacité de 75 résidents en hébergement permanent sur deux étages et RDC.

Les évènements marquant de 2020

Le taux d'occupation a été lourdement impacté par la surmortalité du covid19 (19 décès dû à la pandémie) entre mars et fin mai 2020. 55% des résidents ont été touchés par covid19 et 35% des salariés.

Les admissions ont pu reprendre fin mai 2020 suite au plan de dé-confinement et au scénario 2 de l'ARS.

L'établissement a organisé des formations de groupements d'Analyses de Pratiques Professionnelle depuis novembre 2020 à raison de 2h par semaine pour un retour sur l'expérience de la crise sanitaire en particulier. Ces formations sont organisées par un psychologue du travail et financées par les pouvoirs publics.

La PASA (pôle d'actions de soins adaptés) de l'établissement a été fermé pendant la crise sanitaire en 2020, ainsi les ASG (assistante de soins en gérontologie) et animatrice ont pu organiser les activités individuelles avec l'aide des bénévoles du SAMU 94.

«Ils ont également organisé le maintien des liens familiaux à distance à l'aide de tablettes via les applications Skype ou Whatsapp.»

Le siège de la fondation Casip-Cojasor a apporté beaucoup de soutien par l'organisation de cellule de crise quotidienne, par la commande d'équipement de protection individuelle pour les salariés.

Les résidents et les professionnels ont bénéficié d'un élan de solidarité de la part des commerçants de proximité, livraison des chocolats, pizza, fleurs...



Résidence Autonomie Moise Léon

A proximité du bois de Vincennes, la Résidence Autonomie « Moise Léon » est située au 46 Boulevard de Picpus dans le 12ème arrondissement.

40 appartements de type studio et 4 de type F2 sont répartis sur 6 étages et hébergent les résidents.

Au 7ème étage, la bibliothèque, servant également d'espace pour d'autres activités, s'ouvre sur une terrasse panoramique donnant sur les toits et le ciel parisien.

A l'entrée de la Résidence, un salon est dédié aux résidents et à leurs familles mais également à des activités conviviales, tels que concerts, conférences, danse pour des groupes venant s'entraîner sous les regards enchantés des personnes âgées.

/ La capacité autorisée de la résidence est de 44.

/ La moyenne d'âge des résidents de Moise Léon est de 80 ans.

Les évènements marquant de 2020

Cette année 2020 a été douloureusement vécue par les résidents et leurs familles. La Résidence qui avait enregistré un manque d'occupation pour 4 studios, a dû faire face au décès de deux résidents atteints de la COVID 19 ainsi que celui de l'agent de maintenance.

« Cette période a vu néanmoins se développer une belle entraide et solidarité qui ont aidé les résidents à affronter la solitude et la peur. »

Des jeunes « éclaireurs/éclaireuses » israéliites de France se sont relayés 2 fois par semaine pour faire les courses des résidents afin de les préserver d'un contact extérieur pouvant leur être préjudiciable.

Cette aide a également permis aux familles d'être rassurées sur l'accompagnement de leurs parents.



Les personnes intégrant la résidence sont censées être « autonomes » et se gèrent seules. Mais au décours de leur séjour, leurs besoins évoluent avec le temps qui passe. Certaines font alors appel à des organismes d'aide pour les accompagner sur les gestes quotidiens de la vie, pour les courses, l'entretien de leur environnement. Des praticiens, kinés, orthophonistes peuvent aussi intervenir auprès de ces personnes pour des suivis ponctuels.

La Résidence a obtenu pour l'année 2020 des subventions lui permettant de mettre en œuvre des activités de mobilité et renforcement musculaire (Activité Physique Adapté), de prévention des chutes, des activités autour de la mémoire, de la sophrologie. La Résidence a également développé un réseau de bénévoles qui proposent des activités créant du lien social et permettant de rompre l'isolement.

Résidence Autonomie Villa Jacob

Située dans le quartier de Cimiez à Nice, la résidence autonomie pour personnes âgées, la Villa Jacob, présente un ensemble de 38 studios. Ce foyer-logements est destiné aux personnes valides et autonomes dans les conditions précisées par le décret 2016-696 du 27 mai 2016. L'établissement met notamment à la disposition de ses résidents un service de restauration sur place et de nombreuses et vastes parties communes permettant l'organisation d'animations et d'évènements.

Un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) a été signé le 21 décembre 2016 avec l'ARS Provence Alpes Côte d'Azur et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes prévoyant notamment la fixation d'un forfait soins et d'un forfait autonomie respectivement par l'ARS et le Conseil départemental.

- / Parmi nos résidents présents au 31 décembre 2020 : 20 sont des femmes, 17 des hommes.
- / La moyenne d'âge est de 79 ans : 5 résidents ont entre 60 et 70 ans, 16 entre 70 et 80 ans, 11 entre 80 et 90 ans et 5 ont plus de 90 ans.
- / La doyenne est âgée de 99 ans, la benjamine de 60 ans.
- / 63 % de ces résidents sont bénéficiaires de l'aide sociale dont 3 paient un supplément pour l'occupation d'un appartement double.
- / L'ancienneté moyenne dans l'établissement reste stable à 5 ans, le plus ancien résident est présent depuis 22 ans.

Les évènements marquant de 2020

De manière générale, l'établissement se doit d'adapter son offre à 3 types généraux de résidents. Un groupe de résidents autonomes ayant une vie sociale et familiale structurée et ouverte sur l'extérieur. Un groupe de résidents physiquement autonomes mais en situation de fragilité sociale et/ou d'isolement partiel nécessitant un accompagnement plus particulier. Un groupe de résidents plus avancés en âge dont l'autonomie se réduit progressivement et sur lesquels l'effort a porté dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.

«Nous pouvons néanmoins constater qu'avant d'observer des effets physiques conduisant à la perte d'autonomie, souvent, le moral conditionne la bonne santé.»

Cette réalité a malheureusement considérablement marqué cette année 2020. Le contexte d'urgence sanitaire nous a malheureusement imposé de réduire drastiquement et sur une longue période nos activités notamment collectives.



Durant la période du printemps 2020, nous avons tenté de compenser ces pertes d'activités par des efforts de l'équipe porté sur les relations individuelles et le soutien quotidien. Une fois le contexte revenu dans une situation nous laissant plus de marges d'action, nous avons alors cherché à rattraper le retard, en proposant une offre plus fournie de gymnastique douce et en axant plus l'action de la psychologue sur la reconstruction d'un lien social entre les résidents parfois délités après de longs mois où aller vers l'autre pouvait être assimilé dans l'inconscient de chacun comme un risque plutôt qu'un bienfait.

Ainsi, en cette période difficile, le maintien de l'autonomie a pu se définir plus que jamais comme la capacité à toujours pouvoir aller vers l'autre et le travail de la Villa Jacob fut de proposer un cadre sûr et rassurant où échange et ouverture devaient toujours rester appréciés.





LA FONDATION

CEPRO

Le Centre d'études et de
prospective

Bourses

Versées aux étudiants

Fundraising

Communication

Perspectives 2021

Ressources

Nos ressources humaines

Les comptes annuels

Nos principaux soutiens

CEPRO : Centre d'Études et de PROspective

Conseillé par d'éminents spécialistes et universitaires*, le centre d'études et de prospective de la Fondation Casip-Cojasor est spécialisé dans les domaines de l'action sociale et du médico-social d'hier et d'aujourd'hui. Il contribue à la réflexion stratégique et à la valorisation du patrimoine documentaire et de l'histoire de la Fondation Casip-Cojasor.

Laure Politis Directrice

Nos missions

- Mettre en valeur les archives et l'histoire de la Fondation
- Soutenir et valoriser les travaux de recherche en histoire sociale
- Enrichir la réflexion stratégique de la Fondation

Soutenir et valoriser les travaux de recherche

Bourses Zanéa-Cobilovici-Caroubi

Depuis plus de 10 ans, la Fondation Casip-Cojasor accompagne et soutient la recherche en histoire sociale et action sociale en distribuant des bourses de recherche. Les bourses Zanéa-Cobilovici-Caroubi sont destinées à des travaux universitaires (niveau minimum Master II) ou post universitaires en sciences humaines qui portent sur la bienfaisance et l'action sociale, sur l'immigration, les institutions sociales et leurs actions, sur la reconstruction du judaïsme français et des survivants après la Shoah. Cette année, une bourse a été attribuée à Géraldine Gudefin pour la traduction en français de sa thèse de doctorat qui a été soutenue en 2018 à l'université de Brandeis (États-Unis): Entre loi civile et loi religieuse : le mariage et divorce des juifs immigrés russes en France et aux Etats-Unis, 1881-1939. Le sujet de cette thèse porte sur l'impact des lois maritales civiles sur les immigrants juifs russes, et du conflit entre les lois maritales juives et civiles fin du XIXe siècle, début du XXe.

La collection « Penser la solidarité hier et aujourd'hui »

« Penser la solidarité, hier et aujourd'hui » est une collection créée par la Fondation Casip-Cojasor dans les éditions Le Manuscrit. Elle a pour vocation de promouvoir la recherche et l'innovation dans les domaines de l'histoire sociale, de l'action sociale, de l'économie sociale et solidaire.

En 2020 sont parus les actes du colloque organisé par la Fondation Casip-Cojasor, Un tour du monde des innovations sociales en faveur des personnes âgées sous la direction de Sandra Bertezene. Cet ouvrage livre différents exemples de projets inédits conduits par des chercheurs et des praticiens soucieux de donner aux personnes âgées une place centrale au sein de nos sociétés modernes. Les problématiques analysées permettent de mieux appréhender les conséquences de nos représentations en termes de pratiques sociales et de construction de normes au sein des entreprises et des organisations qui œuvrent en faveur des personnes âgées et de leurs proches.

UN TOUR DU MONDE DES INNOVATIONS SOCIALES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

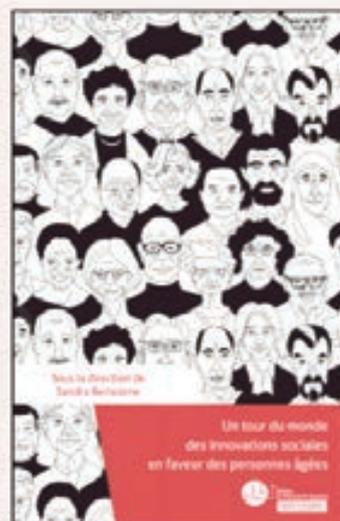
Sous la direction de Sandra Bertezene

LE LIVRE

Le vieillissement de la population, phénomène démographique d'envergure en ce début de XXI^e siècle, touche l'ensemble des pays développés. Cet enjeu majeur à la fois économique, socio-culturel, technologique et réglementaire nous pousse à proposer des combinaisons inédites de pratiques sociales permettant de répondre aux attentes des personnes âgées et de leurs proches. Les initiatives foisonnent en France et à l'étranger où des femmes et des hommes de conviction permettent ce dynamisme.

Cet ouvrage livre différents exemples de projets inédits conduits par des chercheurs et des praticiens soucieux de (re) donner aux personnes âgées une place centrale au sein de nos sociétés modernes.

Les problématiques ici analysées permettent de mieux appréhender les conséquences de nos représentations en termes de pratiques sociales et de construction de normes au sein des entreprises et des organisations qui œuvrent en faveur des personnes âgées et de leurs proches.



TRAJECTOIRES PHILANTHROPIQUES CHEZ LES ÉLITES JUIVES

Le Comité de bienfaisance israélite de Paris (1880-1914)

Marie Aboulker

LE LIVRE

Le Comité de bienfaisance israélite de Paris constitue, à la fin du XIX^e siècle, le bras armé des institutions juives parisiennes en matière de charité, s'occupant de secourir les pauvres de confession juive de la capitale. Depuis 1887, il dispose d'un conseil d'administration composé de notables qui participent à sa direction et organisent ses activités. L'étude de ces administrateurs et de leur implication dans la vie du Comité de bienfaisance éclaire la manière dont celui-ci fait l'expérience des transformations à l'œuvre dans la capitale dans les milieux de la réforme sociale et de la bienfaisance privée. Alors que le Comité de bienfaisance israélite de Paris est progressivement modernisé et laïcisé, qu'il doit faire face à l'immigration juive et de la montée de l'antisémitisme, l'analyse de ses membres questionne également la place de la pratique de la philanthropie dans le processus d'émancipation des juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus.



Enrichir la réflexion stratégique de la Fondation

CONFÉRENCE DU 8 DÉCEMBRE 2020
« DES LIEUX DE VIE INNOVANTS
POUR LES SENIORS »

Cycle de conférences : « Se réinventer pour vieillir autrement »

C'est après la première période de confinement qui a mis un coup de projecteur sur la vulnérabilité des personnes âgées vivant à domicile et en établissement, que la direction de la Fondation Casip-Cojasor et le Cepro ont eu l'idée d'organiser en partenariat avec l'Institut Elie Wiesel et l'Écuje un cycle de vidéo-conférences pour faire connaître l'offre actuelle et repenser les lieux de vie pour les personnes âgées. Ce cycle intitulé « Se réinventer pour vieillir autrement » s'est tenu entre les mois de septembre et décembre 2020. Il a rassemblé responsables politiques dont la ministre déléguée en charge de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, dirigeants et professionnels du monde médical et médico-social, notamment Dominique Libault, auteur du rapport sur le Grand âge remis au Premier ministre en 2019, universitaires mais aussi des résidents d'Ehpad et leur famille.

En septembre, Jérôme Guedj, Emmanuel Hirsch et Dominique Libault nous ont fait l'honneur d'ouvrir le cycle de conférences. Ils ont dressé un état des lieux sur les différentes façons de vivre sa retraite et sa vieillesse. Ils ont parlé du rôle social des personnes âgées, de leur habitat, de leurs liens sociaux, de leurs problématiques liées à l'isolement, à la retraite, à la santé, à la dépendance et aux coûts financiers que cela engendre.

La deuxième conférence a permis de faire un focus sur les Ehpad, d'expliquer d'abord pourquoi ils ont été créés et dans quel contexte, de dresser un panorama de l'offre proposée dans les secteurs public et privé. Enfin les intervenants, professionnels du secteur et sociologue, ont évoqué les situations qui amènent les personnes vers l'Ehpad, la manière d'y accéder, d'y être admis ainsi que son financement. S'en est suivi au mois de novembre, une vidéo-conférence qui fut l'occasion de penser l'Ehpad de demain en interaction entre le public, qui a été sollicité à travers un sondage, et les professionnels de la santé et du médico-social. La dernière séance, en décembre, fut consacrée aux alternatives à l'Ehpad. En 2021, suite à ce cycle de conférences, il est envisagé qu'une tribune soit publiée dans la presse et qu'une synthèse soit produite.



Eric de Rothschild, président de la Fondation Casip-Cojasor et Yves Rouas, président de l'institut Elie Wiesel



Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'Autonomie



Dominique Argoud, sociologue, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris-Est Créteil, président du Conseil scientifique de la CNSA

PRIX CAROUBI 2020

Le prix Lucien Caroubi a été attribué, pour l'année 2020, à Yoan Smadja pour « J'ai cru qu'ils enlevaient toute trace de toi » aux éditions Belfond. Il s'agit d'un roman sur le destin tragique des Tutsi au Rwanda. La remise du prix n'a pas eu lieu en 2020 pour cause de crise sanitaire. Elle est reportée à une date ultérieure.



Yoan Smadja lauréat du PRIX LUCIEN CAROUBI 2020

pour son premier roman,
J'ai cru qu'ils enlevaient toute trace de toi
(éditions Belfond)

CONFÉRENCE DU 18 NOVEMBRE 2020 « DESSINONS ENSEMBLE LES LIEUX DE VIE DE DEMAIN POUR NOS AINÉS »



Karene Fredj, directrice générale de la Fondation Casip-Cojasor



Sébastien Martin, Directeur de l'autonomie et du handicap, Conseil départemental des Alpes- Maritimes

CONFÉRENCE DU 24 SEPTEMBRE 2020 « QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES FAÇONS DE VIVRE SA VIEILLESSE AUJOURD'HUI ?



Intervenants : Jérôme Guedj, homme politique ; Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale ; Dominique Libault, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale
Animateurs : Gad Ibghi, directeur général de ECUJE ; Laure Politis, Directrice du Cepro - Casip-Cojasor

Création du comité scientifique

→ Création du comité scientifique: Sandra Bertezene, professeur du CNAM ; Dominique Argoud, enseignant chercheur à l'Université Paris Est Créteil, président du Conseil scientifique de la CNSA ; Emmanuel Jovelin, professeur des Universités, Université de Lorraine; Martin Messika, chercheur en Histoire contemporaine ; Michel Naiditch, médecin de santé publique ; Jean-Claude Picard, ajouter titre de professeur, administrateur de la Fondation Casip-Cojasor ; Syrine Slim, psychologue, Université Paris Diderot – UFR études psychanalytiques ; Laure Fortage, chercheur en Histoire.

Bourses aux étudiants

La Fondation Casip-Cojasor est engagée auprès de la jeunesse en soutenant financièrement les frais de scolarité des étudiants. Chaque année, elle encourage des jeunes au travers des fonds de prêts et de bourses d'étude.

En 2020

- 120 900€ ont été distribués en bourse d'un montant de 500€ à 1000€ à 118 étudiants.
 - Également deux prêts de 5000€ du Fonds Schwarzmann
-

Bourses de l'Association Pour l'Assistance à la Jeunesse

L'Association a pour objet de venir en aide aux étudiants, de 18 ans à 26 ans, en difficulté sociale en France et en Israël. La commission se réunit deux fois par an.

Un partenariat est également mis en place avec l'association Guy Patin – Fondation Bishoffsheim, en Israël, laquelle octroie environ 80 bourses en fin d'année.

Bourses Fonds Pessa et Rebecca Blumenkopf

Le « Fonds Pessa et Rebecca BLUMENKOPF » favorise le séjour en Israël d'étudiants français, âgés de 23 à 28 ans, désireux d'y effectuer leurs études, et dans les mêmes conditions, le séjour en France d'étudiants israéliens.

Bourses Fonds Fanny Schwarzmann

Le Fonds Fanny SCHWARZMANN accorde des bourses, destinées à des étudiants de 20 ans à 28 ans en difficultés voulant faire une formation professionnelle courte, ou reconversion professionnelle de 500 € à 1500 €. Une attestation du centre de formation ou une inscription universitaire est à fournir

Prêts Fonds Fanny Schwarzmann

Le Fonds Fanny SCHWARZMANN accorde des prêts d'honneur sans intérêt, destinés à des étudiants en fin de cycles BTS, Master, formation professionnelle longue, créateur d'entreprise ou stage à l'étranger, de - de 28 ans pour une durée limitée à trois ans et d'un montant maximum de 1000€ à 5000 €. Remboursable mensuellement ou annuellement par virement



BOURSES AUX ÉTUDIANTS

La Fondation Casip-Cojasor est engagée auprès de la jeunesse en soutenant financièrement les frais de scolarité d'étudiants.

Chaque année, elle encourage des jeunes au travers des fonds de prêts et de bourses d'étude.



Association pour l'assistance à la jeunesse :
01 44 62 13 08 / bourses.apaj@lfcc.fr

  WWW.CASIP.FR

Service de la Communication et du Fundraising

Dans un environnement concurrentiel et dans le contexte de la crise sanitaire et économique, la présence et la visibilité de La Fondation Casip-Cojasor se sont renforcées dans les media depuis janvier 2020 : nouvelle charte graphique, interviews et articles en presse écrite, radios et Tv (i24 news), réseaux sociaux (création d'un compte Twitter) ; changement du nom de la Newsletter ; Journal de la FCC.

Nos objectifs

- **Poursuivre et intensifier notre présence en media ;**
- **Fédérer de nouveaux et jeunes donateurs, et encourager les plus anciens à poursuivre leur engagement régulier et durable autour de nos valeurs, et de notre vision de l'action sociale ;**
- **Réfléchir aux stratégies pour augmenter l'activité de collecte de fonds, alors que l'annulation d'opérations et d'événements, pouvait au premier confinement, dégrader les revenus du fundraising.**

Communiquer et s'adapter, avec une conviction profonde et mainte fois affirmée, qu'en temps de crise, les donateurs répondent toujours présents.

Il fallait aussi préparer notre service à la nouvelle donne : télétravail, avec ses sujets techniques, personnel infecté ou "cas contacts", nouvelles formes de management à imaginer, gestion psychologique, etc.

L'impact sur les différentes disciplines du fundraising

- Les rencontres donateurs ajournées, les opérations de mécénat réduites ou reportées, les mobilisations de bénévoles impliqués dans la collecte, diminuées.

- L'importance de garder le lien téléphonique avec les donateurs.

- L'événementiel type Gala, avant-première de film, soirée théâtre... activité totalement stoppée. Seule « La Loterie » a pu se dérouler mais sans soirée de remise des lots.

- Les mailings aux donateurs avec un risque sur la chaîne de production, qui finalement, de l'imprimeur aux services postaux, a plutôt tenu bon.

- La réception des dons. Des activités de dépôts bancaires, à l'acheminement postal, ces acteurs ayant pu être amoindris dans leurs capacités de traitement au 1er confinement.

Nous avons insisté sur ce qui devait pouvoir être préservé ou privilégié : les appels à la radio, la Newsletter « La lettre », les opérations digitales sous toutes leurs formes, le « Journal de la Fondation », les courriers personnalisés.

A l'heure des bilans, force est de constater que les donateurs traditionnels ont répondu présents, avec une collecte 2020 en progression. Et de nouveaux donateurs se sont fait connaître, et certains plus jeunes.

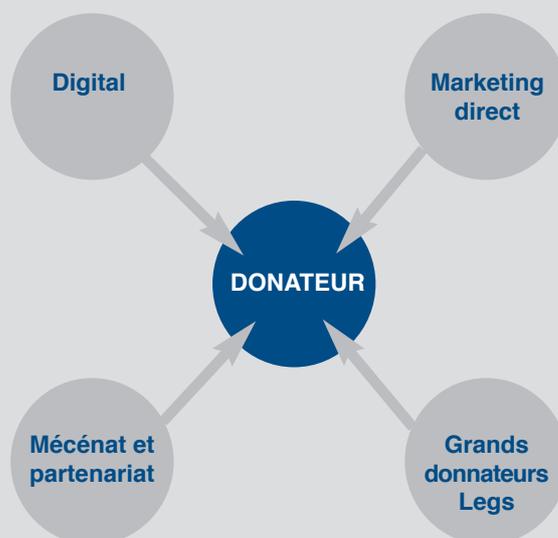
Nous avons largement adapté notre communication de collecte au contexte (tant sur le fond du discours que sur les canaux utilisés), en expliquant les impacts de la crise sur les bénéficiaires et nos actions : en intégrant la communauté, les donateurs et les bénévoles, dans leur vie quotidienne et en leur apportant du sens et une utilité / un repère dans une période où les gens étaient "perdus".



Un développement de la collecte digitale qui s'est encore accélérée :

Avec une croissance de 20 à 40%, la collecte web a franchi un cap au cours de cette année 2020, et représente assez classiquement au moins 15% de la collecte de dons privés. Le digital a permis de maintenir le lien, en accélérant le rythme des contacts sur des moments clés, et en portant plus de réalité terrain, plus d'humain et de proximité. Nous avons utilisé les réseaux sociaux et le téléphone, simplement pour donner des nouvelles et rompre l'isolement.

En termes de techniques, le fort développement des "leads to call" a permis une augmentation des recrutements de donateurs en prélèvement automatique, captés en ligne.



Nombre de donateurs actifs
2020 vs 2019
= 3942 vs 3154

Nombre de dons
2020 vs 2019
= 5814 vs 4466

Montant total des dons
2020 vs 2019
= 3.335525€
vs 2.906589€

<<
EN CHIFFRES
>>

Quatre sujets qui méritent une attention particulière

1. Le digital

Il va continuer à se développer, comme moyen de transaction bien sûr, mais aussi et surtout comme moyen d'information et d'interactions. Il fait de plus en plus partie du quotidien et cela positivement : il nous a permis de rester en contact avec nos donateurs.

2. Le multicanal

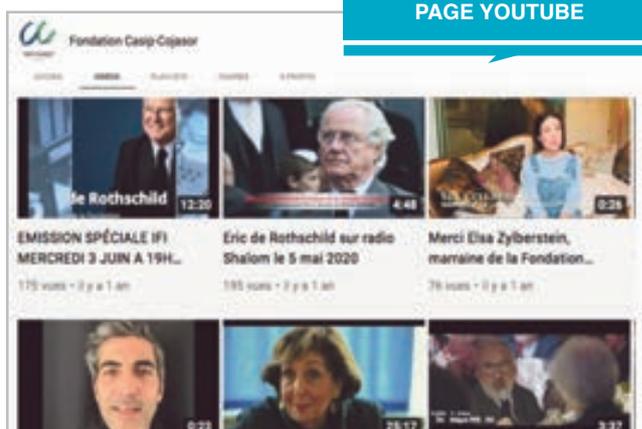
Plus une campagne est "360", c'est-à-dire diffusée sur des supports / canaux complémentaires, plus son impact final est important et sa rentabilité meilleure. La complémentarité des médias a révélé des donateurs mixtes, web et print, dont la générosité est plus élevée que la moyenne.

3. Le brand content (informations et contenu)

C'est la conséquence logique et positive aux points précédents : les donateurs sont en attente de plus en plus d'informations, qui vont se compléter d'un canal à l'autre, ils veulent plus de détails, plus de terrain, de témoignages, de proximité, d'authenticité... ils souhaitent davantage vivre au cœur de notre Fondation. Notre présence accrue sur les réseaux sociaux et l'augmentation visible de nos publications a répondu à ce constat.

4. La data

C'est la clé indispensable et finale ! Sans analyse data fine, il n'y a pas de performance marketing possible. Data et marketing sont plus que jamais indissociables : pour construire le contenu le plus adapté à nos différents segments de donateurs et de testateurs. Les données nous permettent non seulement de constituer ces groupes, mais aussi d'adapter les plans relationnels qui leur sont destinés.



Stratégie et objectifs sur les réseaux sociaux

Augmentation du taux d'engagement et de la portée des publications

Les résultats accomplis :

- Nouveaux utilisateurs : 512 sur FB / 620 sur Instagram
- Impressions : + 79%
- Interactions : + 33% FB



Portées des publications : 49 954 personnes touchées
Rétention mensuel : 9,79 % FB 17% Instagram 3,3% Twitter
Profil Utilisateur : 25/44 ans Instagram, 45/65 sur Facebook
On constate que le taux d'engagement de 0,3 % est aussi performant qu'un grand compte comme celui de l'OSE mais moins engageant que celui du FSJU qui est de 1,3%.

La couverture est en augmentation de 407,3 % sur Facebook, de 37,1% sur Instagram et de 52% sur Twitter. Autrement dit, les publications couvrent bien plus que les abonnés.

Performance sociale :	ABONNÉS	INTERACTIONS	Croissance
Facebook	2081	3 863	33%
Instagram	923	137	15%
Twitter	91	275	1,6%

Constat :

- La campagne "La Loterie Solidaire" a permis d'augmenter la couverture des publications (personnes qui ont vu les publications) sur Facebook, ce qui a permis une rétention de nouveaux abonnés sur ce media, comme sur Instagram. Cela a également permis de doubler le taux d'engagement sur Twitter passant de 1,6% à 3,3%.

La couverture (portée des publications) ainsi que le taux d'impression (vu) permettent non seulement la rétention mais permettent également d'accroître la notoriété de la Fondation (la portée permet de se faire connaître auprès d'un public plus large).

- On peut également constater que les profils utilisateurs sur Instagram et Facebook se précisent : plus jeune et plus sensible aux vidéos sur Instagram, il est cependant plus volatile et plus exigeant que celui de Facebook.

Changements visibles :

- Nouveau logo et charte graphique
- Nouvelle identité de la page Facebook
- Création d'un compte Twitter
- Présence de 3 à 5 post par semaine sur les réseaux sociaux
- Refonte de la Newsletter changement du nom par « La Lettre »
- Lancement du « Journal » de la Fondation. Trimestriel de 8 pages au format « quotidien ».

Une année

L'année 2020 a été marquée par une modification en profondeur des conditions de travail des salariés de la Fondation :

- Dans les établissements du pôle seniors et du PRAC, de nouveaux protocoles ainsi que de nouvelles mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire ont contraint les personnels de soins, personnels administratifs et le personnel d'encadrement à modifier en profondeur leurs pratiques professionnelles.
- Pour les autres pôles d'activités de la Fondation, l'organisation dans l'urgence du télétravail à 100%, puis partiellement, a bouleversé les repères et conditions de travail des salariés concernés.

Un contexte

Le contexte particulier de la crise sanitaire a conduit la direction des ressources humaines à opérer des changements de process dans l'urgence :

- Intégration en temps réels des nouvelles dispositions légales liées à la crise sanitaire,
- Accélération de la dématérialisation des documents contractuels,
- Mise en place de la dématérialisation des tickets restaurants (carte swile) afin de maintenir le pouvoir d'achats des salariés en télétravail,
- Déploiement du coffre-fort numérique NIBELIS pour la mise à disposition des bulletins de paies,
- Mise en place de formations subventionnées par le FNE (140Ke) pour soutenir les salariés pendant cette période : « Savoir télétravailler », « Management à distance », « Co-construire une relation harmonieuse avec les familles ».
- Maintien du lien social par l'organisation régulière de réunions via MTEAMS avec les partenaires sociaux et relais RH,
- Multiplication de la diffusion de la lettre d'informations RH – News RH

Des projets

Dans le même temps, la direction des ressources humaines a maintenu le cap sur les projets structurants de la Fondation en conduisant les projets qui étaient inscrits dans sa feuille de route :

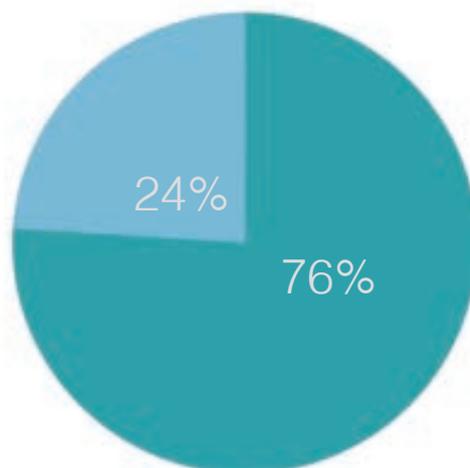
- Signature d'un accord sur l'harmonisation des règles relatives aux absences maladie (carence/subrogation),
- Signature d'un nouvel accord temps de travail,
- Déploiement de l'application NIBELIS TEMPS DE TRAVAIL
- Lancement du volet rapports sociaux, formation et évaluation annuel de l'application NIBELIS
- Etude relative à l'évolution des organisations de la Fondation,
- Maintien des formations bureautique mais à distance.

L'année 2020 aura exigé de tous les salariés de la Fondation adaptation et agilité.

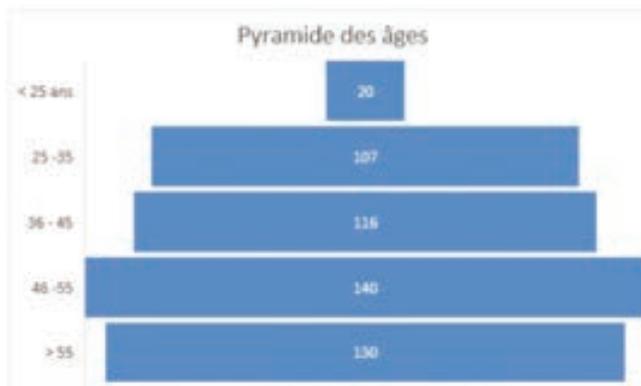
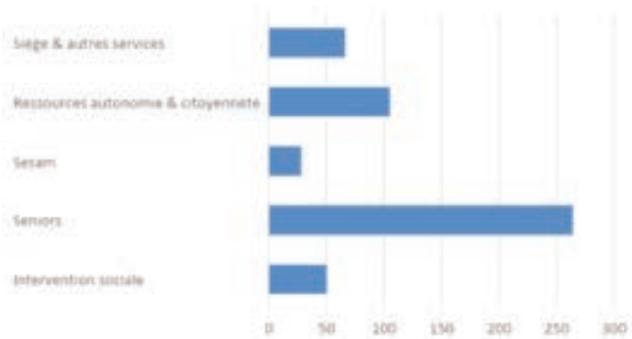
Dès la fin de l'année 2020, le groupe projet QVT a été mobilisé afin d'assurer un travail de veille sur les conséquences de cette année atypique sur les conditions de travail, la santé et le climat de travail.

Données chiffrées

**Effectif total au 31/12/2020 : 513
Dont 76% de femmes et 24% d'hommes**



Effectif par pôle :



Données financières

BILAN ACTIF				
RUBRIQUES	BRUT	Amorts.& Prov.	31/12/20	31/12/19
			TOTAL FONDATION	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	139 968	112 637	27 331	37 910
Frais de Recherche et de Développement				
Concessions, Brevets, Licences et Valeurs Similaires	851 927	696 773	155 154	14 072
Fonds Commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles	3 297	3 297		
Avances et Acomptes, Immobilisations en cours	45 962		45 962	212 552
Immobilisations Corporelles				
Terrains	4 279 197		4 279 197	4 279 197
Constructions	85 915 235	31 489 167	54 426 068	57 181 771
Installations Techniques, Matériel et Outillage Industriels	3 673 348	3 000 783	672 565	754 625
Autres Immobilisations Corporelles	8 991 316	6 106 278	2 885 038	2 526 388
Immobilisations Grevées de Droits				
Immobilisations en Cours	1 101 965		1 101 965	1 248 265
Avances et Acomptes	8 839		8 839	42 085
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	1 226 485		1 226 485	
Immobilisations Financières				
Participations	5 793 612		5 793 612	5 793 612
Créances rattachées à des Participations	822 458		822 458	822 458
Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille	16 646 318	36 259	16 610 059	15 606 619
Autres Titres Immobilisés	144 267		144 267	
Prêts	47 372		47 372	46 510
Autres Immobilisations Financières	84 747		84 747	83 950
TOTAL	(I) 129 776 314	41 445 193	88 331 119	88 650 014
Comptes de Liaison				
Stocks et En-cours				
Matières Premières et Autres Approvisionnements	15 502		15 502	47 296
En-cours de Production de Biens				
En-cours de Production de Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes Versés sur Commandes	1 105		1 105	4 032
Créances d'Exploitation				
Créances Usagers et Comptes Rattachés	2 853 361	435 748	2 417 613	2 335 249
Créances reçues par legs ou donations	923 116		923 116	
Autres Créances	2 894 973	36 742	2 858 231	2 658 282
Valeurs Mobilières de Placement	407 956	91 188	316 768	353 877
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	5 626 629		5 626 629	9 302 120
Charges constatées d'avance	84 041		84 041	100 003
TOTAL	(II) 12 806 683	563 678	12 243 006	14 800 859
Primes de Remboursement des Emprunts	(IV)			
Écarts de Conversion Actif	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	142 582 997	42 008 872	100 574 125	103 450 873

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/20	31/12/19
	TOTAL FONDATION	
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds Propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	25 191 096	61 756 038
Fonds propres complémentaires	36 686 860	
Fonds Propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 434 104	3 509 704
Ecart de réévaluation	123	
Réserves		
Réserves Statutaires ou Contractuelles		
Réserves ou projets de l'entité	2 300 041	2 263 420
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	2 300 041	
Autres Réserves		2 263 420
Report à nouveau	-28 215 795	-28 026 730
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-9 723 596	
dont report à nouveau des activités autres	-18 492 199	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE TOTAL	-718 948	-1 534 514
dont résultat des activités sur fonds propres	-378 934	-629 388
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-340 014	-905 126
SITUATION NETTE (sous-total)	38 677 481	37 967 918
Fonds Propres consommables		
Fonds Associatif avec Droit de Reprise		
Subventions d'Investissements sur Biens Non Renouvelables	7 431 625	9 646 680
Provisions Réglementées		591 381
Droits des Propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	46 109 106	48 205 979
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 733 775	
Sur Autres Ressources (subventions de fonctionnement, exploitation d'investissements)	6 004 262	4 386 661
TOTAL (II)	7 738 037	4 386 661
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques	1 308 809	1 498 557
Provisions pour Charges	11 377	14 125
TOTAL (III)	1 320 186	1 512 682
DETTES		
Emprunts Obligataires		
Emprunt et Dettes auprès des Établissements de Crédit	33 024 143	37 591 842
Emprunt et Dettes Financières Divers	1 387 161	1 666 476
Avances et Acomptes Reçus sur commandes en Cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 124 149	1 934 739
Dettes des legs ou donations	27 581	
Dettes Fiscales et Sociales	4 901 606	4 054 466
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	8 250	100 108
Autres Dettes	3 932 663	3 996 928
Produits Constatés d'Avance	1 244	992
TOTAL (IV)	45 406 797	49 345 551
Écarts de Conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	100 574 125	103 450 873

Données financières

FONDATION CASIP COJASOR - COMPTE DE RÉSULTAT		
RUBRIQUES	31/12/20	31/12/19
	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services	1 376 724	279 445
Produits de tiers financeurs	31 468 643	28 373 435
Ressources liées à la générosité du public	5 618 578	3 481 746
Contributions financières privées	4 314 462	4 978 998
Reprises sur Amorts.et Provisions, Transferts Charges	569 014	312 148
Utilisation des fonds dédiés	238 429	
Autres Produits	108 832	1 415 351
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	43 694 682	38 841 123
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Matières Premières et Autres Approvisionnements	328 783	332 971
Variation de Stocks de Matières Premières et Autres	25 455	33 092
Autres Achats et Charges Externes	11 012 541	10 908 581
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	2 736 742	2 303 754
Salaires et Traitements	16 197 987	15 545 211
Charges Sociales	6 474 705	6 339 196
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	3 196 834	3 283 490
Dotations aux Provisions	341 935	240 989
Reports en fonds dédiés	790 631	
Autres Charges	5 007 633	4 696 674
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	46 113 246	43 683 958
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	- 2 418 562	- 4 842 833
PRODUITS FINANCIERS		
De Participations	586 440	558 430
Autres Valeurs Mobilières et Créances de l'Actif Immobilisé	32 542	36 094
Autres Intérêts et Produits Assimilés	172 068	166 804
Reprises sur Provisions et Transferts Charges	76 277	115 741
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	867 328	877 070
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux Amortissements et Provisions	127 447	76 277
Intérêts et Charges Assimilés	649 960	699 669
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	777 407	775 946
2 - RESULTAT FINANCIER (III) - (IV)	89 921	101 124
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	- 2 328 643	- 4 741 709
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur Opérations de Gestion	270 850	3 093 416
Sur Opérations en Capital	3 896 603	3 807 086
Reprises sur Provisions et Transferts Charges	702 210	75 746
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	4 869 663	6 976 248
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur Opérations de Gestion	500 252	234 580
Sur Opérations en Capital	2 099 618	2 260 991
Dotations aux Amortissements et Provisions	660 097	69 644
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 259 968	2 565 215
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V) - (VI)	1 609 695	4 411 033
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-718 948	-1 534 514

Remerciements

Aux quinze membres bénévoles du Conseil d'administration, dont trois représentants des pouvoirs publics.

Aux 513 personnes constituant les équipes professionnelles.

Aux professionnels ayant fait valoir leur droit à la retraite après une carrière professionnelle dynamique et efficace au sein de la Fondation : Françoise ADDA, Maurice CARASSO, Anne Marie CLAPPE-SOULIE, Marie Louise DALLA PALMA, Suzanne DANAN, Yvette EL KHARRAT, Marcel FAREAU, Monique GALLET, Martine RABASTE, Jeanne Rose Hélène SAINTE ROSE MERIL, Marie Hélène STRUK, Zaquia Zana ZIANI.

Aux bénévoles qui en 2020 en plein cœur de la crise sanitaire, ont consacré encore plus de temps, au service des personnes isolées et âgées.

Aux donateurs et testateurs qui, par leur générosité, ont contribué au fonctionnement de la Fondation en 2020 et ainsi nous ont permis de poursuivre nos missions au plus près des besoins des personnes démunies.

Au Fonds Albert Schul, créé par M. et Mme Gilbert ROOS, qui a permis d'abonder le budget de l'action sociale.

Au Fonds Arik, dont le produit est entièrement consacré à notre action sociale, en particulier aux programmes "mutuelles santé" et "assurance habitation".

A la fondation Nahmias qui a permis la création d'un fonds Chabert-Nahmias géré par la Fondation Casip-Cojasor, destiné à soutenir les grands projets luttant contre la misère, la maladie et l'ignorance.

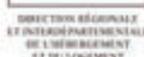
A l'association Acti, action sociale de la communauté du 16e, rue Montevideo.

A l'association ASA, action sociale Ancelle de la communauté de Neuilly.

Au Fonds Balaïche, créé par Inès Belaïche, Nicole et Claudine Belaïche dédié aux bourses d'étudiants.

Nos Partenaires

NOS PARTENAIRES PUBLICS

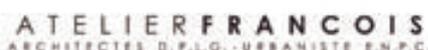


Direction Départementale de la Cohésion Sociale



NOS PARTENAIRES PRIVÉS

Ils nous soutiennent!
Un grand merci à nos partenaires



Donner, écouter, rassurer, aider...
afin que personne ne se sente oublié

**MERCI À VOUS TOUTES ET TOUS
QUI NOUS SOUTENEZ**

Fondation Casip-Cojasor :
8 rue de Pali-Kao 75020 Paris
☎ 01.44.62.13.13
www.casip.fr